

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISANT
Tous les VENDREDIS

Le Clairon

PUBLIÉ PAR
L'Imprimerie Yamaska
INCORPORÉE

CHRONIQUE MUNICIPALE

Mercredi soir de cette semaine, avait lieu dans les salles des réunions ordinaires, l'assemblée régulière du conseil municipal de notre ville sous la présidence de Son Honneur le Maire T.-D. Bouchard.

Messieurs les échevins J. Godbout, A. Chevalier, Michel Daigle, Paul Richer, Eugène Payan, J. Létourneau, A. Flibotte, J. L'Archevêque et Victor Hébert, étaient à leurs sièges.

Le greffier ouvre les délibérations en donnant lecture des minutes des trois dernières assemblées du conseil municipal. Ces minutes sont approuvées à l'unanimité telles qu'elles avaient été rédigées par le greffier.

Monsieur l'échevin Paul Richer informe le conseil qu'il continue à la prochaine séance sa motion relative au règlement No. 372 accordant une commutation de taxes à la "Otto Higel Company".

Conformément à l'avis qu'il en a donné à la dernière séance Monsieur l'échevin J. Létourneau propose, secondé par Monsieur l'échevin J. Godbout :

ATTENDU que la Société d'Agriculture a représenté qu'il lui était impossible de continuer à développer son exposition annuelle si elle n'agrandissait pas son terrain et surtout qu'elle serait mise dans une gêne considérable si le propriétaire actuel du "Bosquet de Pins" situé au sud-est de ses terrains lui retirait l'usage gratuit de ce bosquet et du terrain vacant qui lui est adjacent;

ATTENDU qu'elle a absolument besoin d'une plus grande étendue de terrain pour faire des améliorations qui s'imposent dans le moment;

ATTENDU que M. Victor Morin, notaire de la ville de Montréal, a offert de lui vendre pour la somme de six mille dollars le "Bosquet de Pins" et le terrain adjacent ainsi qu'un lopin de terre d'une étendue assez considérable situé au nord du terrain actuel de la société;

ATTENDU que la Société est prête à faire l'acquisition de ces terrains si la ville de Saint-Hyacinthe veut pour l'aider lui voter une subvention annuelle de cinq cents dollars pendant dix ans;

ATTENDU que la Société d'Agriculture n'aura besoin de l'usage de ces terrains que pendant les jours de son exposition et qu'elle est prête à en laisser la jouissance à la ville en tout autre temps;

ATTENDU que la dite Société est prête à s'engager à passer à la ville un titre de propriété sur le paiement du dixième versement quant à ce qui concerne le "Bosquet de Pins" et le terrain immédiatement adjacent décrit plus haut à la condition que la ville s'engage à laisser l'usage de ce bosquet et de ce terrain à la Société d'Agriculture les jours de son exposition;

ATTENDU qu'il est de l'intérêt de la ville d'aider au développement de l'exposition de la Société d'Agriculture et de l'aider à maintenir le "Bosquet de Pins" qui est très utile les jours de l'Exposition et qui est utilisé par les élèves de certaines de nos communautés religieuses comme lieu de diners champêtres;

IL EST RESOLU:

1o—QU'UNE subvention annuelle de cinq cents dollars, payable pendant dix années à même les revenus ordinaires de la Cité et devant être inscrite chacune des dites dix années dans le budget des dépenses annuelles comme payable le premier mai, à partir de l'année 1929, soit votée à la Société d'Agriculture du Comté de Saint-Hyacinthe à la condition que la Société d'Agriculture fasse l'acquisition des terrains mentionnés plus haut, en laisse l'usage et la jouissance à la Cité excepté durant les jours d'exposition durant lesquels l'usage en sera réservé à la Société d'Agriculture, la dite Société s'engageant sur paiement de la dixième annuité à passer un titre clair du terrain occupé par le bosquet et du terrain vacant adjacent tel que décrit plus haut à la Cité de Saint-Hyacinthe qui en deviendra propriétaire à la charge d'accorder à la Société l'usage et la jouissance des dits bosquet et terrain adjacent durant les journées d'exposition.

2o — QUE Son Honneur le Maire Bouchard et le greffier de la Cité soient autorisés à signer tous actes aux fins de l'exécution des présentes résolutions.

Cette motion est adoptée à l'unanimité.

Le greffier donne lecture de certaines requêtes demandant au conseil d'amender le règlement No. 371 qui a été adopté à la dernière séance, de manière à ce que la licence de cent cinquante dollars pour la vente sur le marché et le colportage par les rues de Saint-Hyacinthe des fruits et des légumes récoltés en dehors de la province, ne frappe que les étrangers. Le maire explique que les lois défendent d'imposer des taxes qui ne frappent que les étrangers et il informe que la nouvelle licence frappant les commerçants de fruits étrangers sur le marché et sur les rues de la ville est destinée précisément à protéger les commerçants de la ville de Saint-Hyacinthe. Le maire fait remarquer que certains cultivateurs sous le prétexte de vendre le produit de leur terre sur le marché sont de véritables commerçants qui achètent des produits des marchands de gros de la ville de Montréal pour les revendre sur le marché. Si ces cultivateurs veulent devenir des commerçants il n'est que juste qu'ils payent leur licence comme les autres.

Son Honneur le Maire fait remarquer qu'à Saint-Hyacinthe les licences de commerce sont très légères; dans la ville de Drummondville qui compte à peine la moitié de notre population ces licences donnent à la municipalité un revenu d'au delà de \$12,000 alors qu'à Saint-Hyacinthe ces revenus ne sont que de \$11,000. Si le commerce était taxé ici en proportion de celui de la ville de Drummondville ces revenus devraient s'élever à environ \$24,000. Notre premier magistrat fait remarquer que les propriétaires d'épicerie et de magasins de provisions demandent depuis plusieurs années d'être protégés par une licence en empêchant les étrangers, qui ne payent pas de taxes à la ville, de venir leur faire une concurrence illégitime leur permettant de vendre leurs légumes et leurs fruits meilleur marché en augmentant le volume de leur commerce.

Le maire explique que cette licence a été imposée à titre d'expérience et que, si elle n'avait pas pour effet de maintenir le prix des produits à un niveau raisonnable, le conseil verra à amender son règlement de manière à protéger les consommateurs.

Après ces remarques, il a été proposé par M. l'échevin Paul Richer, secondé par l'échevin Michel Daigle et résolu à l'unanimité que ces deux requêtes soient déposées aux archives pour référence ultérieure au besoin.

Monsieur l'échevin Paul Richer informe le conseil qu'il proposera à la prochaine séance du conseil qu'une somme de \$2,000 soit votée afin de défrayer les dépenses qu'occasionneront l'inspection et le relevé des conduites d'eau à travers les rues de la ville.

Lorsque le conseil municipal deviendra propriétaire du terrain situé en arrière du Palais de Justice et occupé par le club de croquet "Le Canadien", il passera une résolution autorisant la continuation de la location de ce terrain au dit club.

La demande de Madame Ovila Desnoyers réclamant la somme de \$3.50 pour la destruction partielle d'une paire de souliers, causée par un piquet sur la rue Desautels, est laissée au comité de la Voirie pour considération.

Il est proposé par l'échevin Paul Richer, secondé par l'échevin Eugène Payan que le greffier soit autorisé à signer une application pour le privilège d'attacher deux fils de bas voltage à trois poteaux de la Compagnie Bell moyennant une rétribution annuelle de dix sous. Cette motion est adoptée à l'unanimité.

Il est proposé par l'échevin Paul Richer, secondé par l'échevin Victor Hébert que le greffier soit autorisé à préparer le rôle des taxes d'affaires de locataires et personnelles, d'en donner avis et de procéder sans délai à leur perception. Cette motion est adoptée à l'unanimité.

Il est proposé par l'échevin Paul Richer, secondé par l'échevin Eugène Payan que le rapport des vérificateurs soit lu et déposé aux archives. Cette motion est adoptée à l'unanimité.

Le paiement des comptes est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé le conseil s'ajourne au premier mercredi du mois de mai.

NOTES LOCALES

CULTURE PHYSIQUE

A partir du 30 avril prochain, tous les lundis et mercredis, le major S. Dufresne donnera des classes de culture physique au manège militaire de cette ville. Les hommes et les jeunes gens peuvent suivre ces cours et ces exercices comme amateurs ou comme spectateurs. L'ouverture de cette série aura lieu le 30 avril au soir.

Un certain nombre de jeunes gens sont déjà inscrits; un plus grand nombre attendent depuis longtemps la formation et l'organisation de ce passe-temps aussi agréable qu'utile. Ceux que la culture physique intéresse n'auront qu'à se rendre au manège les lundis et mercredis.

BANQUET DE L'INFATIGABLE

Un véritable triomphe pour la raquette.

Le 11e banquet de minuit donné par le club de raquettes "L'Infatigable" de St-Hyacinthe, samedi dernier, dans la salle Napoléon, a remporté un succès insurpassé.

Ce fut un régal complet: discours, musique, mets délicieux, amusements divers et surtout plusieurs centaines de joyeux convives, le tout encadré dans une enceinte enguirlandée de banderoles aux couleurs nationales.

Le club l'Infatigable de St-Hyacinthe a donc terminé sa saison par un succès éclatant, reflet fidèle d'ailleurs de son activité admirable et de sa popularité sans cesse grandissante grâce à une organisation intelligente et dévouée chez sa direction.

Il nous fait plaisir de féliciter les organisateurs de ce banquet qui vont toujours de l'avant pour étendre la renommée de ce club si sympathique, de ce club modèle sous tous les rapports, comme l'ont si bien dit dans leurs discours profondément sentis MM. Évangéliste Hogue, vice-président de l'Union Canadienne des Raquetteurs, et Adhémar Tremblay, secrétaire de l'Union Canadienne et président du club "Le Boucanier" de Montréal, des Messieurs étant les dignes hôtes de ces agapes mémorables.

Il ne faut donc pas s'étonner d'une fête aussi bien réussie.

"Quand on y est on y est", telle est la devise de l'Infatigable et le club ainsi que les citoyens de St-Hyacinthe, comme toujours, ont prouvé qu'ils "y étaient".

Aussi croyons-nous intéresser vivement les fervents du sport national en indiquant brièvement les discours prononcés à l'occasion de ce nouveau "triomphe" pour la raquette.

M. Didace Rodier, président du club l'Infatigable, lut d'abord un télégramme de M. René Morin, député au fédéral pour le comté St-Hyacinthe-Rouville et vice-président honoraire du club l'Infatigable, s'excusant d'être dans l'impossibilité d'assister à cette réunion si chère et s'associant de tout coeur avec les convives.

M. Rodier proposa donc la santé du Roi et Son Honneur M. T.-D. Bouchard, maire de St-Hyacinthe, député au Provincial et président honoraire du club l'Infatigable, fut invité à proposer la santé de la Cité.

Le discours de M. Bouchard fut vivement applaudi. Il s'acquitta de sa charge avec un rare bonheur et une chaleur soutenue. Il insista sur la nécessité d'encourager les sports si nous voulons garder les nôtres chez nous. Ceux qui sont à la tête des corps publics se doivent de remplir cette mission importante. Le Conseil de Ville, à St-Hyacinthe, a fait son devoir et notre cité est l'objet d'une attention marquée à ce sujet par les autres villes du Dominion. M. Bouchard mentionne spécialement l'acquisition du magnifique hippodrome du parc Laframboise, obtenue avec le généreux concours de la Société d'Agriculture. Il insiste sur la naissance du premier poste radiomunicipal du continent américain, celui de St-Hyacinthe. Il fait l'éloge de nos amateurs qui nous y donnent de si charmants concerts et salue le président du club Philharmonique, M. J.-Marc Blouin, club dont la fanfare a dépassé de beaucoup l'espérance et le support que tous lui accordaient. M. Bouchard salue aussi avec fierté le club l'Infatigable. Il est un des meilleurs médiums d'annonces pour la cité à l'étranger. Il est particulièrement flatté et honoré de présenter de la part du club l'Infatigable un superbe cadeau au digne ex-président de l'Union Canadienne des Raquetteurs, M. Amédée Lacroix. M. Lacroix a fait honneur non seulement à son

club, mais à sa ville et à son pays. Aussi M. Bouchard tient-il grandement, comme premier magistrat de la cité, à féliciter hautement M. Lacroix, ce citoyen franc, aimé de tous et dévoué pour toutes les oeuvres d'intérêt public.

Des ovations prolongées enveloppent les dernières paroles de M. Bouchard et M. Amédée Lacroix, ex-président de l'Union Canadienne des Raquetteurs, se lève tout ému au milieu des acclamations générales.

M. Lacroix est agréablement surpris et reconnaissant d'un cadeau aussi princier. Il est profondément touché des paroles bienveillantes de M. le Maire Bouchard. Il remercie le club l'Infatigable de sa générosité et de l'estime qu'il lui a toujours témoignée. C'est le cas de dire: "Ceux qui travaillent seront récompensés". App. M. Lacroix a toujours été heureux de se proclamer en tout et partout citoyen de St-Hyacinthe. Il reporte ses succès sur les 151 membres du club l'Infatigable qui l'ont supporté comme un seul homme. M. Lacroix siégera trois années durant au sénat de la raquette et il sera glorieux de représenter St-Hyacinthe. Il salue MM. Hogue et Tremblay et déclare que M. Hogue sera président de l'Union Canadienne des Raquetteurs l'an prochain. (App. prolongés.) Il termine en remerciant l'assistance et M. Hogue est prié de proposer la santé de l'Union Canadienne des Raquetteurs.

M. Hogue, vice-président de l'Union Canadienne des Raquetteurs et président de l'Union Locale des Raquetteurs de Montréal, assiste pour la première fois au banquet de Minuit de l'Infatigable. C'est pour lui un honneur et un plaisir inexprimables. Il affirme énergiquement la valeur indiscutable de l'ex-président de l'Union Canadienne, M. Amédée Lacroix, qui n'a jamais manqué une réunion de l'Union Canadienne et qui s'est acquitté de sa tâche présidentielle avec un dévouement, un tact, une sincérité, un zèle au-dessus de tout éloge. App. A St-Hyacinthe les choses sont bien faites. M. Évangéliste Hogue l'avait déjà constaté lors du banquet du 26 février, offert aux officiers de l'Union Canadienne et aux présidents des clubs de raquettes, à l'occasion du 20e anniversaire de fondation du club l'Infatigable. "Nous sommes regus ici en vrais canadiens", app. M. Hogue remercie le club et la direction.

Puis vient la santé des "Membres Honoraires" proposée par M. J.-Marc Blouin, président du club Philharmonique. M. Blouin constate avec une satisfaction marquée que l'Infatigable et le club Philharmonique constituent une même famille. Il remercie le club l'Infatigable de l'invitation très appréciée qu'il lui a faite. Cet honneur rejaillit sur le club Philharmonique et comme président il se fera toujours une scrupuleuse obligation d'y répondre fidèlement.

L'éloquence des discours était telle qu'on oubliait jusqu'à l'excellente liqueur mise à la disposition des santés. "On parle beaucoup, mais on ne boit pas souvent", remarque à ce sujet, M. Adhémar Tremblay, en proposant la santé des "Invités". (Inutile d'ajouter que de la pensée aux lèvres la distance en est parfois brève.) Aussi M. Tremblay au milieu des vivats se réclame-t-il l'éternel ami de la direction et du club l'Infatigable. "C'est le club par excellence dans l'Union Canadienne, tant par sa discipline irréprochable que

par sa magnifique tenue". App. "Grâce à l'influence, à l'estime de M. Amédée Lacroix dans le monde de la raquette, si dans le passé la raquette a pu décliner, aujourd'hui toutes les villes se disputent le lieu des conventions." App. et M. Tremblay appuie énergiquement sur le travail géant de M. Lacroix qui a compté pour beaucoup au succès du Carnaval des Raquetteurs à Montréal, cette année.

M. Tremblay veut aussi parler comme membre de l'Union typographique No. 145, union française de Montréal. Il déclare que les typographes qui sont venus à St-Hyacinthe, l'an dernier, sont tellement enchantés de l'excellent accueil dont ils furent l'objet qu'à leur retour ils disaient: "Adhémar, arrange-toi pour une nouvelle excursion à St-Hyacinthe." "Ne soyez pas surpris, ajouta M. Tremblay, si je vous les ramène encore en juillet." App. prolongés. M. Tremblay se dit glorieux de saluer M. le Maire Bouchard, les échevins et notre sympathique chef de police, M. Adjudant Bourgeois. M. Tremblay se sent tellement chez lui qu'il se croit maskoutain de naissance. Vifs app. Il termine en adressant des remerciements à tous.

Il nous était donné de goûter encore la parole éloquente et sincère de M. Amédée Lacroix qui proposa la santé du club "L'Infatigable".

M. Lacroix est très content de dire quelques mots en l'honneur de l'Infatigable dont les membres sont plus nombreux que jamais. Les finances des raquetteurs de l'Infatigable sont encore excellentes si l'on en juge par la valeur importante du cadeau dont il est l'heureux bénéficiaire. Elles le furent durant toute la saison. En effet, les 800 raquetteurs qui ont répondu à l'invitation de l'Infatigable, le 26 février, 1928, à l'occasion du 20e anniversaire de fondation du club l'Infatigable de St-Hyacinthe, ont constaté que les coffres du club pouvaient faire face aux circonstances. M. Lacroix en profite pour remercier M. le Maire et MM. les échevins pour leur généreux concours en cette inoubliable réjouissance. "Fier de ses succès, le club l'Infatigable ne s'arrêtera pas en route", avance M. Lacroix avec toute l'énergie dont tous le savent capable. Il fait alors appel aux jeunes et leur demande de seconder vaillamment les officiers du club afin qu'ils soient prêts à leur succéder lorsqu'ils hériteront de leurs charges.

M. Lacroix note avec chaleur et conviction profondes celui qui ne cherche point les honneurs, mais vers qui les honneurs accourent irrésistiblement et le nom de M. Didace Rodier, président du club l'Infatigable, qui voltigeait déjà de bouche en bouche est salué par des tonnerres d'applaudissements lorsqu'il jaillit spontanément de la bouche autorisée de l'ex-président de l'Union Canadienne des Raquetteurs.

Puis M. Lionel Leblanc, chroniqueur du club l'Infatigable, est appelé à proposer la santé de la presse.

L'heure s'avance rapidement et M. Leblanc croit qu'un toast prolongé aurait l'effet d'une masse de plomb tombant sans tambour ni trompette dans un nid de mésanges. Il tient néanmoins à saluer, au nom de la Presse, le président du banquet, Son Honneur le Maire T. D. Bouchard, journaliste et député très connu. En s'adressant à M. Amédée Lacroix,

Suite à la page 8

NOUVELLE HEBDOMADAIRE

A MINUIT

Par ANDRÉ REUZE

C'est au début de septembre 1827 que l'Olympe quitta Brest avec vingt hommes d'équipage, affrété par une maison de commerce du Havre pour transporter à Buenos-Aires deux cent soixante artisans. Jobie, embarqué sur le vaisseau comme gabier de misaine, dit adieu à Stefanik devant la mesure de granit où ils vivaient depuis leur mariage tout récent, sur la falaise rasée par le vent du large, et personne depuis ne reçut de ses nouvelles, personne, jamais.

On apprit, longtemps après, qu'une tempête avait jeté l'Olympe sur la côte du Sahara. Ceux qui n'étaient pas morts au cours du naufrage avaient été massacrés par les Maures.

Bien qu'elle fut très pauvre, Stefanik ayant pris le deuil, fit sceller sur le mur du cimetière, où figuraient les noms des "péris en mer", une plaque à la mémoire de son mari. Et les hivers se succédèrent, pareillement durs au pauvre monde. Mal abrité des bourrasques par l'une de ces murailles sèches et basses qui semblent ramper sous la perpétuelle menace de l'ouragan, le champ de Stefanik lui livrait avaricieusement les pommes de terre, un peu de seigle et de blé noir. La lande fournissait d'ajoncs secs la cheminée de pierre devant laquelle, le soir, la veuve demeurait immobile, tassée sur son tabouret, les yeux fixés sur le feu. Quelquefois, lorsqu'un navire se jetait sur les récifs, les hommes lui abandonnaient sa part d'épaves. La mer, qui lui avait pris son homme, pouvait bien, de loin en loin, lui apporter du bois, un coffre, ou un moreau de pré-lart.

Il y avait cinq ans que Jobie était parti pour ne plus revenir, quand Le Gonidec laissa comprendre à Stefanik, en lui parlant d'autre chose avec des regards de côté et des sourires contenus, qu'il prendrait volontiers sa place. Le Gonidec pêchait au large, comme tous les gens de la côte; il ne s'attardait au cabaret ni plus ni moins qu'un autre; il n'était pas mal bâti. Après avoir paru hésiter pendant plusieurs semaines, la veuve accorda, en regardant au loin, qu'on ne pouvait point, en effet, vivre toujours seule. Ils se marièrent et Le Gonidec apporta ses hardes, ses lignes et ses filets dans la petite maison.

Leur vie fut celle des autres gens du village pendant six mois. Chaque fois que l'état de la mer le permettait, le pêcheur hissait sa voile pour ramener le soir quelques congres ou quelques maquereaux, parfois rien. Stefanik retournait la terre, semait le grain, pétrissait la farine grise, cuisait le pain dans le four de terre, derrière la maison.

Ils dormaient une nuit dans leur lit clos, quand on heurta violemment la porte. Trois coups nets, détachés, sonores que les dressèrent l'un près de l'autre, angoissés.

—Qui va là ? cria Le Gonidec. Nulle voix ne répondit, que celle du vent, sourde et plaintive, sur la lande, et celle de la mer, plus sourde encore, là-bas.

Le feu se mourait. Ils n'avaient pas revu tous deux la même chose, voyons. Bien que sa femme essayât de le retenir, l'homme se leva pour allumer la chandelle. L'horloge marquait minuit tout juste. Il se dirigea vers la porte.

—N'y va pas, supplia Stefanik, dont les dents s'entrechoquaient et qui joignait les mains pour une prière qu'elle ne trouvait plus.

Il haussa les épaules, tira le verrou, se pencha, prêt au recul,

pour scruter les ténèbres.

—Qui est là ?

On entendit plus distinctement, dans la nuit, l'éternel assaut des vagues. La flamme de la chandelle s'allongea. Dans la cheminée, les cendres tourbillonnèrent.

L'homme referma la porte et, sans rien dire, se recoucha. Jusqu'à l'aube, ils redoutèrent d'entendre à nouveau ces coups étranges qui les avaient arrachés au sommeil. La femme, glacée de peur, serrait un chapelet dans ses doigts tremblants.

Au jour, Le Gonidec, rassuré, fit le tour de sa maison sans rien observer d'anormal. En plaisantant, il embrassa Stefanik et descendit vers la grève, ses lignes sur l'épaule, mais il ne dit mot à personne de ce qui était arrivé.

S'ils avaient pu avoir des doutes encore, ils furent fixés la nuit suivante, à la même heure exactement, car, tandis que le balancier de l'horloge tissait leur inquiétude, la même invisible main qui, la veille, avait heurté leur porte, y frappa brusquement trois coups.

Et ce fut ainsi le lendemain, et la nuit suivante, et l'autre encore. Trois coups seulement, rien de plus, mais trois coups menaçants, terribles, qui leur arrachaient des râles de terreur sous le drap où ils se cachaient. Ils ne vivaient maintenant que dans l'attente de cette manifestation surnaturelle, épouvantable, privés d'appétit et de sommeil, sursautant au moindre bruit, croyant distinguer dans l'ombre des ombres mouvantes, et, quand la porte avait résonné sous l'impitoyable choc, ils tremblaient d'avoir entendu.

Stefanik prit le parti d'aller prier au cimetière; mais, comme elle s'apprêtait à s'agenouiller devant la place portant le nom de son premier mari, elle vit que cette plaque brisée gisait en morceaux sur la terre. Alors le soupçon qu'elle n'osait préciser se confirma dans son esprit. C'était l'âme de Jobie qui les tourmentait, troublée dans son repos par un mariage qu'elle n'approuvait pas.

Quand sa femme lui eut confié ses appréhensions, Le Gonidec prit un air fanfaron pour dissimuler sa terreur qui le tenaillait. Mais le soir, en revenant de la pêche, au lieu de rentrer chez lui, il s'attarda longuement au cabaret du *Singe bleu*. Il buvait pour se donner du courage. A mesure que l'eau-de-vie échauffait son sang, la confiance lui revenait. Quand il sortit enfin, la nuit était venue. A la faible lueur d'un croissant de lune, il distinguait le ruban du sentier sur la lande et le gouffre noir de l'océan à gauche de la falaise. Il se mit en route, son assurance diminuée déjà, conscient de faire, en zigzag, plus de pas qu'il n'était nécessaire.

Lorsqu'il se trouva au milieu de la lande, il entendit marcher derrière lui. Une forme humaine le suivait. Il s'arrêta, l'autre aussi.

—Ce qu'on peut être bête, murmura-t-il, quand on est saoul !

Il frotta ses yeux avec ses poings. L'ombre était toujours là, immobile. Il repartit, l'ombre également. Alors il se prit à courir, droit devant lui, au hasard, la respiration coupée, les jambes molles, traqué par cette ombre muette, brusquement, arrivé sans savoir au-dessus de la grève, il s'abîma dans le vide, le cœur battant.

On le retrouva sur les rochers, le crâne vide, et, pour la deuxième fois, Stefanik prit le deuil des veuves. Sa porte restait silencieuse maintenant et elle se sentait revivre, délivrée du cauchemar.

Il y avait un mois à peine que Le Gonidec reposait au cimetière, quand un matin, dans la salle

basse du *Singe bleu*, un homme entra, un sac de matelot sur l'épaule. Le cabaretier le regarda, s'approcha, le prit par les épaules.

—Seigneur Jésus, cria-t-il, tu ne serais-t-y point Jobie, l'homme à la Stefanik ?

—C'est bien moué, dit le marin, puis il s'assit et commanda une bière.

Ensuite, lentement, il raconta comment les Maures, l'ayant épargné après le naufrage de l'Olympe, il était resté prisonnier chez eux pendant cinq ans. Un hasard, qu'il n'espérait plus, lui avait enfin permis de gagner à la nage un navire portugais ancré près de la côte pour réparer des avaries et il arrivait de Lisbonne.

—Ma femme habite-t-elle toujours le pays ? demanda-t-il.

—T'as core de la chance dans ton malheur, dit l'aubergiste, car un peu plus tôt tu serais mal tombé. A s'avait remarié avec Le Gonidec, vu qu'il se croyait veuve, par le fait. Et v'là que justement Le Gonidec s'est laissé mourir le mois passé, de sorte qu'il se trouve comme qui dirait disponible. Ça tombe bien, parce que ces histouères-là, on a beau dire, c'est toujours embêtant.

Jobie chargea son sac sur son épaule.

—Alors, puisque c'est ça, dit-il, je vas y aller vouère.

D'un doigt, il toucha son bonnet.

—Salut.

Et, dissimulant un sourire, il prit le sentier conduisant à sa maison.

André REUZE.

ECHOS DES STUDIOS

Leigh Jason vient de compléter un film de boxe et de lutte qui s'intitule "The Body Punch".

Jack Daugherty joue le rôle principal, celui du boxeur. George Kotsonaros, lutteur professionnel bien connu, est son adversaire. Le premier rôle féminin est tenu par Virginia Brown Faire.

"Give and Take", adaptation cinématographique que la compagnie Universal a tirée de la pièce à succès de Aaron Hoffman, a été commencée par la compagnie Universal à Sacramento. La compagnie en tête de laquelle se trouve le directeur William Beaudine, a commencé à travailler en filmant des scènes dans l'une des plus vastes fabriques de conserves qui se trouvent sur la rive de la rivière Sacramento.

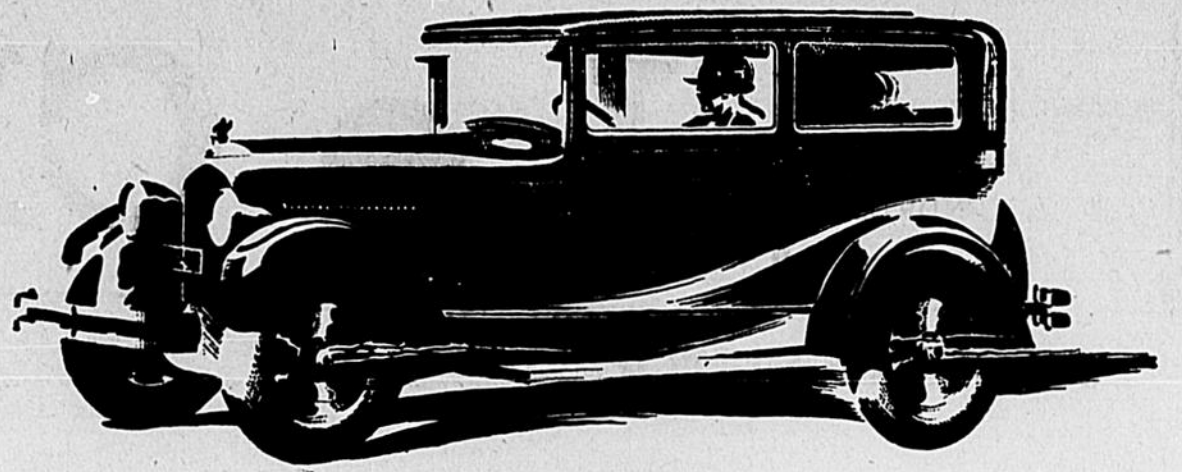
George Sidney et Jean Hersholt sont en tête de la distribution, les autres noms de la troupe sont George Lewis, Sharon Lynn, William Orlamond, Billy Franey et Lee Bates.

Les directeurs de la Universal attendent avec impatience l'arrivée à New-York de "We Americans". Les rapports d'Hollywood proclament que c'est là une production de valeur.

Mary Nolan, ex-étoile de la scène, que son bon travail durant 1927 pour le cinéma avait fait désigner comme prochaine étoile, vient justement de signer un nouveau contrat avec la compagnie Universal qui prolonge son engagement jusqu'au 31 janvier 1929. Son précédent contrat courait jusqu'au 1er février.

Depuis qu'elle fait partie de la compagnie Universal, Mlle Nolan se distingue par son excellent travail. Elle a déjà eu des rôles importants dans deux films de l'Universal : "The Foreign Legion", le dernier film de Norman Kerry, et "Thoroughbreds".

La compagnie Universal n'a pas seulement renouvelé son contrat comme récompense de son travail, mais elle l'a demandée pour jouer un rôle très important aux côtés de Conrad Veidt dans le



Nouveau Chrysler Sedan deux portes "52" \$880

Ou pourriez-vous en Acheter autant pour \$870

Nouveaux prix plus bas du Chrysler "52"

Coupé	\$ 870
Routière	870
(avec siège arrière)	
Touring	870
Sedan deux portes	880
Sedan quatre portes	930
Coupé de Luxe	930
(avec siège arrière)	
Sedan de Luxe	1000

Tous prix f. à b. Windsor, Ont., y compris équipement régulier de fabrique (fret et taxes en plus)

SENSATIONNELLES valeurs nouvelles, dues aux nouveaux prix plus bas. Vitesse, force et accélération extraordinaire. Douceur de marche inégalable à n'importe quelle vitesse. Véritable puissance de haute compression. Carosseries pleine grandeur d'exceptionnelle finesse, avec amplement d'espace pour les occupants adultes. Caractéristique élégance Chrysler de ligne et de couleur. Le dernier mot en fait de confort des sièges. Freins Chrysler hydrauliques aux 4 roues s'égalisant automatiquement, à la disposition moyennant un léger excédent. Centre de gravité vraiment bas. Pas un autre auto de ce prix ne se manœuvre aussi aisément. Conçu et fabriqué par le même excellent groupe d'ingénieurs et la même grande organisation manufacturière qui fabrique aussi les Chryslers "62", "72" et l'Impérial "80" de 112 chevaux.

Ce n'est que par une démonstration comparative que vous pourrez apprécier le degré de supériorité du Chrysler "52". Roulez dans tout autre char dans le champ des bas prix. Puis inspectez, conduisez le "52" et allez-y faire un tour. Inévitablement vous en arriverez à la conclusion que le "52", à ses nouveaux prix plus bas, est plus que jamais la plus grande valeur dans son groupe particulier de prix — l'auto que vous achèterez.

GARAGE DROLET

55 ST-FRANCOIS, - Téléphone 280 - ST-HYACINTHE.

Chrysler "52"

prochain film de cette vedette : "GREASE PAINT" tiré du roman de Svend Gade. Cette intrigue a trait au moins des théâtres.

Paul Leni a été choisi pour diriger l'adaptation cinématographique de : "The Last Warning", cette pièce fameuse qui fut écrite par Thomas Fallon. Elle a fait sensation sur le Broadway il y a une ou deux saisons. Le scénario est préparé par Al Cohn.

Carl Laemmle a confié cette fonction à Leni à cause du remarquable travail qu'il avait fait dans : "The Cat and the Canary", un autre de ses films de mystère, qui a causé de la merveilleuse technique de Leni, est devenu un des plus grands films de 1927. Depuis ce moment, Leni a mis à l'écran un autre film de mystère : "The Chinese Parrot" adapté du roman de Earl Derr Biggers.

Plus récemment, Leni s'est attaché au travail le plus important qu'on ait jamais réalisé à Universal City, la mise en scène de : "L'Homme qui Rit" tiré du fameux roman de Victor Hugo.

Le célèbre auteur de "Variety", M. E. A. Dupont, qui, malgré son nom, est d'origine allemande, met la dernière main à sa plus récente entreprise cinématographique : "Love Me and the World is Mine", qui fut livrée au public dernièrement.

Ce film a été adapté d'une nouvelle de Rudolph Hans Bartsch, intrigue ressemblant singulièrement à la fameuse ballade qui l'a inspirée.

Mary Philbin et Norman Kerry joueront à côté l'un de l'autre

dans cette production. La distribution qui est très forte comprend aussi Betty Compson, H. B. Walthall, Mathilde Brundage, Albert Conti, Martha Mattox, Charles Sellon, George Siegman et Robert Anderson.

L'action se passe à Vienne, aux environs de la guerre. Le film qui a été édité par la compagnie Universal, est l'un des plus romanesques et des plus émouvants qui aient passé sur l'écran.

Snookums, le bébé prodige de l'écran vient d'être gravement malade, il a subi une attaque de pneumonie qui l'a tenu au lit pendant quatre semaines; il est mieux maintenant et est sur le point de se rétablir.

Il a contracté cette maladie au cours d'un voyage de vacances qu'il avait fait en Californie avec ses parents M. et Mme Lawrence McKeen. Sitôt qu'il sera complètement rétabli, dans une semaine ou deux, il tournera, suivant les prochains plans dont il est question à l'heure actuelle, une nouvelle série "Newlyweds et leur Bébé". On sait que cette série est adaptée des célèbres caricatures de George McManus.

Six comédies en deux rouleaux seront publiées ce mois-ci par la compagnie Stern, suivant l'annonce qui a été faite par Julius Stern, président de ladite compagnie. Il est rare qu'un si grand nombre de comédies soient publiées en un seul mois par la maison Stern.

En tête de ces comédies, viendra une très amusante farce de la série des "Newlyweds et leur Bébé". On sait que cette série est adaptée des caricatures de George

McManus et que le bébé en question est célèbre sous le nom de "Snookums".

Le deuxième film est de la série de "Let George Do It". On verra en outre une comédie de "Buster Brown", une autre de "Mike et Ike", et enfin un épisode de la série "Keeping Up With the Joneses".

Pendant qu'on tournait une scène du film que la compagnie Universal est en train de tirer de "L'Homme qui Rit", le célèbre roman de Victor Hugo, Jack Goodrich qui jouait un rôle de clown fut blessé par un coup qui lui avait été donné accidentellement par Jack Leonard, un autre clown.

Bien qu'à demi conscient, Goodrich continua sa scène afin de ne pas interrompre l'appareil de prise de vues et de ne pas gêner plusieurs pieds du film; cette scène était particulièrement longue et le clown avait à accomplir différentes prouesses. Goodrich finit le scénario mais s'évanouit aussitôt que les cameras eurent cessé de tourner.

Quand il revint à lui, Paul Leni, le metteur en scène qui dirigeait la production, le complimenta vivement sur son courage.

Mary Philbin et Conrad Veidt sont les étoiles de "L'Homme qui Rit"; parmi les autres membres de la distribution, on note les noms de Olga Baclanova, Brandon Hurst, Stuart Holmes, Josephine Crowell, Cesare Gravina et George Seighman.

COLONNES FEMININES

SIMPLE AVEU

Vous m'aviez destiné un regard, blonde Elise.
Vous aviez dix-huit ans, je n'en avais que vingt;
Et vous m'aviez charmé, comme un chant du matin;
C'était, je m'en souviens, dans une obscure église.

Pour moi vous avez eu plus d'une mignardise;
J'ai reçu, doux trésor, un mot de votre main;
Vous m'en gardez, peut-être, un autre pour demain,
Comme on attend l'aurore après l'ombre imprécise.

Hélas! illusion! Rien ne dure ici-bas!
Votre chère amitié frappe en vain à ma porte;
C'est d'ailleurs que je vais: mon âme est comme morte!

Mais vos yeux m'ont touché, j'ai désiré vos pas,
Et j'ai pleuré souvent, rêveur à ma fenêtre:
J'en ai beaucoup souffert... et plus que vous peut-être.

Reginald LETOURNEAU.

INSPIRATION

Je voulais lui envoyer le billet promis. J'ai supplié ma Muse de m'inspirer. Elle a refusé d'acquiescer à ma prière. Alors, je ne puis écrire.

Mais non, mon cœur s'est dressé me disant: "Ecris, écris, sinon elle mourra de chagrin pensant que l'oubli croit en toi." M'agenouillant j'ai dit: "Muse, ne sois pas insensible, considère ma douleur; sans ton aide, que puis-je? Mais drapée dans son indifférence, elle ne prit pas garde à ma requête et se contenta de sourire ironiquement.

Découragé, je voulus fuir les bois pour aller parmi le monde étouffer ma douleur. Impossible car mon cœur est survenu de nouveau me représentant avec des termes plus amers les funestes conséquences de ma lâche retraite. "Regarde, dit-il, elle pleure, le chagrin la mine, elle expire et... Non, non assez, c'est affreux. Je souffre trop je veux qu'elle vive. Muse! Muse!, écoute-moi, je veux sauver ma tendre mie; prête-moi quelques-uns de tes accents, je veux lui chanter la douce romance de l'amour en des termes qui toucheront son cœur, je veux pour elle une musique divine, je veux..." "Mais à ce moment elle eut pitié, elle me prêta ses accents passionnés, ses phrases attirantes. J'écrivis le billet promis, avec des mots si sincères, des mots si pleins d'ivresse que ma mie revint vers moi.

"L'homme des bois".

LE SOURIRE

Un beau sourire est donné comme une lumière! Une bonne, une large et douce inspiration en est le guide. S'il est spontané et fort, il laisse voir la puissance de cette âme. Il captive, il subjuge — si j'ose dire — ses fidèles amis. Etant naturel il prend sa source dans la vaillance, dans l'exploitation toute mesurée, de son beau caractère. L'enthousiasme maintenu par une domination pondérée, augmente encore le charme spirituel, qui est son partage.

Toute beauté de ce genre, est faite d'ailleurs de l'aide des circonstances, plus ou moins avantageuses. La personne ainsi douée, est généralement favorisée des biens "périssables" de ce monde, d'une position sociale enviable. D'un milieu instruit d'ordre et d'économie. De toutes ces heureuses particularités, le travail, le dévouement sont incontestablement son fait. L'amour de la justice doit primer toujours. Au reste, les opprimés — et cela ne peut

manquer — reçoivent un réconfort qui relève le moral, donne confiance en la beauté de la vie. Le courage abattu est stimulé car on croit à plus de facilité, au milieu de ses semblables. C'est une lumière qui éclaire l'âme, d'un jour non pas lumineux — à de certain moment — mais doux, paisible, harmonieux.

La lutte de la vie est acceptée avec prudence, la loi du sacrifice, est parfois assez conciliante: lorsqu'un beau et bon sourire ranime la vaillance, quelque peu défaillante. De grandes et nobles actions peuvent en découler, cependant, que l'abus en serait fade et monotone. Toutefois, s'il découle de la bonté, de l'intelligence et de la culture; ou même, seulement du cœur!... il sera toujours à sa place, en temps et à toute occasion.

Le beau et bon sourire est une fleur! un rayon de soleil!! un soutien qui pénètre l'âme endolorie et, enthousiasme les favorisés de ce monde.

Rita Victoria LaMontagne.

"POUR OUBLIER"

Connaissez-vous le plus grand guérisseur de nos ennuis et de nos peines? C'est le temps! En effet le recul de quelques heures suffit souvent pour nous faire sinon oublier, du moins amoindrir les contrariétés que la vie met sur notre route. Vous savez par expérience que l'on en rencontre à tous les instants du jour. C'est la vie!

Quelquefois c'est une personne qui déjoue nos projets, d'autres fois ce sont les événements qui trompent nos espérances. Sur le moment on se prend à regretter ce que l'on vient de perdre puis, quelques jours, ensuite, nous font oublier nos ennuis. Les chagrins les plus constants perdent de leur acuité, les grandes douleurs trouvent un homme par le temps.

Vous pleuriez hier, aujourd'hui vous êtes consolé et même... vous souriez! Vous étiez en désaccord hier, aujourd'hui vous êtes presque unis. Hier encore, vous murmuriez contre la vie et voilà que vous la trouvez presque élémentaire!... Etrange chose!

Hier! vous étiez jeunes et remplis d'illusions, aujourd'hui vous êtes dans l'âge mûr, vous avez souffert, vous connaissez la vie, vous êtes les vieillards de demain. Les heures succèdent, aux heures, les jours aux jours, les années aux années. Aucune saison stable tout touche dans l'abîme du temps. Et l'on a toujours hâte au lendemain comme si ce lendemain était le commencement de nos rêves, de nos espérances. "La vie est si petite".

Toujours insatiable de bonheur

on cherche le moyen de se le procurer, on parle, on agit, on court les désenchantements. Seul le souvenir des actes sérieux des heures bien employées reste et vaut pour Dieu.

Béni, soyez-vous Seigneur d'avoir donné au temps sa rapidité, autrement comme tout aurait été monotone.

D'adoucir ces chagrins si profonds qui laissent une place au cœur.

Béni, soyez-vous de nous faire rencontrer des amitiés qui fleuriront notre chemin.

Béni, soyez-vous d'avoir donné des épines aux roses, et des roses aux épines.

Béni, soyez-vous pour toutes vos bontés.

CLYCIRE.

D'UN GRAND SECOURS AUX JEUNES MERES

Les Pastilles Baby's Own ont de nombreux usages et sont absolument inoffensives.

Avoir à la maison un remède simple, inoffensif, contre les légers maux de bébé et des jeunes enfants est un grand bienfait pour les jeunes mères, et c'est pourquoi l'on trouve les Pastilles Baby's Own dans des milliers de foyers. Les Pastilles régularisent l'estomac et les intestins, enraient les rhumes et les fièvres légères, soulagent l'irritation causée par la dentition, cependant elles n'ont aucun goût de remède et les enfants les aiment.

A propos des Pastilles, Mme Ruthven Crommiller, Ruthven, Ont., écrit: "Veuillez m'envoyer votre brochure sur les soins à donner au bébé. J'ai deux enfants, l'un de quatre ans, et l'autre d'un an et demi. Ils sont tous deux en excellente santé et le seul remède qu'ils aient jamais pris sont les Pastilles Baby's Own. J'ai toujours des Pastilles à la maison et je suis heureuse de les recommander aux autres mères."

Les Pastilles Baby's Own sont vendues par tous les marchands de remèdes ou envoyées par poste, à 25 cents la boîte, par The Dr. Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

Sang nouveau nécessaire au printemps.

Essayez les Pilules Roses du Dr. Williams comme tonique restituteur et purificateur du sang.

Tout homme, femme et enfant ont besoin d'un sang nouveau, riche et rouge, à cette époque de l'année. C'est un fait scientifique. Tous les médecins le savent. Le sang s'appauvrit et se raréfie durant l'hiver; il n'y en a pas suffisamment et le printemps fait sentir son effet. Observez et voyez combien de gens sont pâles et de teint terne à cette époque de l'année. Ils se plaignent d'être vite fatigués, ils ont peu d'appétit et ils sont souvent déprimés et sans enthousiasme. C'est Mère Nature les avertissant d'avoir à améliorer leur afflux sanguin, mais souvent leur digestion est affaiblie de sorte qu'elle ne peut transformer les aliments en sang sans aide. Voici où la science médicale moderne vient à la rescousse. Les Pilules Roses du Dr Williams ont une action directe sur le sang et vous permettra de profiter pleinement des éléments producteurs de sang de vos repas. Vous ressentirez bientôt leur effet — votre appétit s'améliore, vos nerfs sont raffermis, les couleurs reviennent à vos joues et à vos lèvres, vous avez plus de vivacité et d'énergie, et vous travaillez avec moins de fatigue.

La valeur des Pilules Roses du Dr Williams pour tous ceux qui souffrent de ce que l'on est convenu d'appeler le surmenage, est démontrée par l'expérience de M.



Venez dès aujourd'hui voir cette démonstration merveilleuse

Kelvinator — le système le plus ancien de réfrigération électrique — est enfin à votre portée. Venez le voir et vous constaterez sa simplicité d'opération. Remarquez la parfaite condition dans laquelle il conserve les aliments grâce à son froid sec toujours égal.

Vous épargne des pertes en empêchant la détérioration des ali-

ments et en leur conservant leur fraîcheur appétissante. Met un terme aux comptes de glace. Bannit le drain sale et le plat aux gouttières.

Le Kelvinator vous apporte un confort et une commodité inouïes. Décidez tout de suite d'en avoir un grâce à nos conditions exceptionnellement faciles.



SOUTHERN CANADA POWER
COMPANY LIMITED

"Appartenant à ceux qu'elle sert"

Kelvinator

John A. O'Neil, Port Hood, N.E., lequel dit: "Je ne puis recommander trop hautement les Pilules Roses du Dr. Williams. Je devenais de plus en plus faible et j'avais de la difficulté à faire mon ouvrage. Je souffrais de sérieux maux de tête et de douleurs dans le dos. J'étais nerveux et facilement irritable et mon état général était déplorable. Un ami me conseilla de prendre les Pilules Roses du Dr Williams et je m'en procurai une demi-douzaine de boîtes. Je n'en prenais que depuis quelque temps et je constatai qu'elles me faisaient du bien et, après avoir fini celles que j'avais achetées, je jouissais de nouveau d'une bonne santé. Les maux de tête et mes douleurs étaient disparus, mes nerfs étaient devenus plus forts et j'avais d'excellentes raisons d'être reconnaissant d'avoir suivi les conseils de mon ami."

Que vous soyez sérieusement malade ou que vous ne vous sentiez que simplement fatigué et mal disposé, vous devriez essayer les Pilules Roses du Dr Williams, ce printemps. Elles sont vendues par les marchands de remèdes, partout, où elles seront envoyées par la poste, à 50 cents la boîte, en écrivant à The Dr. Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.



Si vous
Souffrez
du

RHEUMATISME

Lumbago, Névralgie ou n'importe quelle autre douleur, appliquez du Liniment Minard sur l'endroit endolori et le soulagement sera immédiat. Minard est le seul remède dont votre grand-père faisait usage. Rien ne peut l'égaler.

En vente partout



Yarmouth, N.E.

NOUVEAU COMPLETEMENT NOUVEAU et "deux ans en avant" disent les critiques



"Deux ans en avant des autres, au point de vue de l'apparence et de la mécanique," dit M. H. F. Blanchard, de "Motor". "Nouveau sous tous les rapports. Donne l'impression d'appartenir à une classe de prix beaucoup plus élevée," déclare M. A. F. Denham, de "Motor Age". "Constitue un progrès important dans l'industrie de la fabrication des automobiles," tel est l'opinion de M. Walter C. Boynton, dans "Automotive Daily News".

S'IL faut en croire les hommes dont les opinions comptent, l'esprit de demain se reflète dans la performance brillante et l'élégante apparence de ce nouveau Oldsmobile Six.

Un nouveau moteur à haute compression, de 55 H.P., offre une abondance de pouvoir souple, silencieux et économique, dont résultent une vitesse qui peut être soutenue, une prompte accélération et une vigueur inlassable.

Les lignes harmonieuses et la fin luxueuse des nouvelles carrosseries Fisher sont dignes de la perfection mécanique du moteur et du châssis. Spacieux, confortables et silencieux, les compartiments intérieurs assurent aujourd'hui à leurs occupants tout ce qui peut contribuer au confort sur la route.

De nombreuses autres caractéristiques, tant au châssis qu'à la carrosserie — caractéristiques qui n'étaient associées jusqu'ici qu'avec les voitures les plus dispendieuses, font sans contredit du nouvel Oldsmobile la Voiture Supérieure à Bas Prix.

Eprouvez-en vous même les qualités extraordinaires. Conduisez-la. Et vous admettrez, vous aussi, avec les ingénieurs et les critiques, qu'elle est bien deux ans en avant des autres.

O-14-4-20CF

SEDAN \$1165 Taxes du Gouvern-
2 PORTES ment et Pneu de
A l'Usine, Oshawa Rechange en plus.

Le mode de paiement différé G.M.A.C. de la General Motors vous offre le moyen le plus simple et le plus économique pour acheter votre Oldsmobile à terme.

OLDSMOBILE

LA VOITURE SUPERBE A BAS PRIX

S-HYACINTHE AUTOMOBILE

R. Gervais, Gérant.

SAINT-HYACINTHE.

PRODUIT DE LA GENERAL MOTORS OF CANADA, LIMITED

NOTES LOCALES

LES DAMES DE "L'ASSOCIATION DE CHARITÉ."

(Suite du numéro précédent)

En peu de temps, elles soulageront plusieurs nécessiteux; on les vit se rendre tous les jours, deux à tour de rôle, dans une maison donnée par un respectable citoyen, pour y faire cuire les soupes et les viandes dont elles nourrissaient journellement une trentaine de pauvres. Ce procédé de charité dura six mois, après quoi le mode varia suivant les circonstances.

En 1840, messire Edouard Crevier, alors curé de Saint-Hyacinthe, ayant appelé les Soeurs Grises de Montréal à secourir les miséreux de sa paroisse, les dames se firent les dévouées collaboratrices des bonnes religieuses. Le 19 mars 1846, elles organisaient, dans le presbytère de Monsieur Crevier prêté à cette fin, le premier bazar qui se soit fait dans notre ville. Il rapporta la somme de 58 louis. Le second bazar se tint l'année suivante, dans une grande maison ayant autrefois servi pour une manufacture, sur la place du marché. La recette fut de 66 louis.

Neuf ans plus tard, le dépôt des pauvres de la ville fut confié aux révérendes Soeurs Grises et les dames se constituèrent en une société régulière, conservant la dénomination d'"Association de Charité", régie par un conseil de douze membres dont nous aimons relire les noms: Dames Laframboise, L. Boivin, M. Plamondon, Delabrière, Leclerc, L. Archambault, Cley, Lépine, Jahan, B. Birs, demoiselles Plamondon et Buckley.

L'élan était vigoureusement donné; la société voyait rapidement grandir le nombre de ses affiliées et s'étendre le champ de ses oeuvres. Le but primitif de l'association avait été d'assister les malades et de secourir les infirmes pauvres, mais, ce cadre restreint ne suffisait plus aux zélées associées et elles résolurent de procurer aux pauvres, du travail, de leur faciliter l'accomplissement de leurs devoirs religieux, et principalement, d'envoyer aux catéchismes et aux écoles, les enfants vagabonds des deux sexes. Pour encourager et récompenser le dévouement des membres, Monseigneur J.-C. Prince, premier évêque de Saint-Hyacinthe, accorda quarante jours d'indulgence à chacune des oeuvres de miséricorde exercées par elles, et à l'assistance à chaque assemblée de la société.

Cependant, une récompense plus grande encore allait couronner les mérites de la charitable madame Dessaulles. Le 6 août 1857, le ciel ravissait à la terre cette grande bienfaitrice de toutes les infortunes. Pendant plus de trente ans, elle avait été l'âme des charités publiques organisées dans notre cité; la population, les pauvres surtout, la pleurèrent avec une douleur sincèrement ressentie. Les Soeurs Grises de l'Hôtel-Dieu perdaient en elle une coopératrice pleine d'intérêt et de généreux dévouement. Nous relevons, dans les archives de cette communauté, un portrait de sa sympathique personnalité, tracé en quelques lignes de cette franche simplicité d'autrefois qui se dégage des manuscrits anciens. Nous citons le passage, écrit en mai 1840:

"La première visite que les Soeurs reçurent après leur arrivée fut celle de Dame Dessaulles, seigneuresse de Saint-Hyacinthe. Cette dame ne voulait pas se priver, dit-elle fort gracieusement aux Soeurs, de la satisfaction de les voir aussitôt à leur arrivée. Elle était venue seule, à travers les

champs, voulant offrir aux nouvelles venues tout ce dont elles avaient besoin en ces premiers temps. Sa visite sans cérémonie et pleine d'affection remplit les Soeurs de reconnaissance pour cette bonne mère des pauvres."

Ce n'était là que les prémices des bienfaits dont la famille Dessaulles gratifierait les Soeurs Grises dans la suite.

Le "Courrier de St-Hyacinthe" de l'époque faisait, dans les termes suivants, l'éloge de cette chrétienne d'élite:

"Madame Dessaulles joignait aux qualités du coeur les trésors aussi précieux peut-être d'une intelligence d'élite. Agréable causeuse, remplie d'égards et de prévenances pour tous, ennemie de toute prétention qu'aurait pu justifier chez elle, jusqu'à un certain point du moins, le rang et la fortune, elle savait captiver les coeurs et s'assurer l'estime et les sympathies des personnes admises dans son intimité, ou même de celles qui l'abordaient passagèrement."

Elle était le type réel de cet excellent savoir-vivre, qui, sans être hautain et blessant, imprime néanmoins son cachet indélébile chez les natures de premier ordre. Chez Madame Dessaulles respirait enfin cette prévenante politesse française qui sait réunir, dans un ensemble harmonieux, les formes polies du langage aux manières irréprochablement mesurées que réclament les rapports de la bonne société.

Cette dame était soeur des honorables Louis-Joseph et Denis-Benjamin Papineau."

Après la disparition de la vénérée défunte, la présidence passa à Madame Laframboise, digne héritière des vertus de sa regrettée mère, puis, successivement aux dames Mailhot, Papineau, Plamondon, G.-C. Dessaulles, R. Raymond et A. Denis. Nous retrouvons aujourd'hui, à la tête de cette oeuvre magnifique, madame Maurice Saint-Jacques, petite-fille de celle-là même qui en fut la première instigatrice.

On le voit, l'arbre de charité planté et cultivé avec tant de soin par la vénérable madame Dessaulles, n'a pas cessé de se développer et de porter, au cours du siècle écoulé, des fruits de bien-être dans les sombres milieux de la misère. Chaque année nous révèle les nombreuses activités de l'Association. Au début de la fondation de l'Ouvroir Sainte-Geneviève, elle aide efficacement les religieuses, et, en 1865, procure presque en totalité, les ressources pécuniaires requises pour la construction d'une bâtisse annexe à cette maison, sur un terrain don de monsieur Laframboise; dans la suite, ce sont des prodiges d'ingéniosité et de zèle pour l'organisation de bazars, parties de cartes, souscriptions, quêtes à domiciles, etc.

Et que dire du dévouement inlassable des membres de la société sous l'influence bienfaisante des regrettées dames Raymond et Denis qui ont exercé les fonctions de présidentes, la première pendant onze ans, la seconde, 27 années durant, aux époques difficiles qu'a traversées notre population? Quels souvenirs elles ont laissés ces nobles femmes imbues d'un idéal qu'aucun assaut n'a pu atteindre et en qui le charme du passé s'adaptait si bien à la réalité présente!

Nous vous admirons aussi, vous mesdames, qui cheminez dans cette voie de la charité droitement tracée par vos généreuses devancières. La main du pauvre, ne l'oubliez pas, "c'est le coffre de Dieu, c'est le lieu où il reçoit son trésor; ce que vous y mettez, Dieu

le tient éternellement sous sa garde, il ne le dissipe pas et il vous le rendra au centuple en l'autre vie".

Une Dame de Charité.

UNE AMELIORATION QUI S'IMPOSAIT

La nécessité des améliorations qui ont été suggérées par le président du département de l'aqueduc, monsieur Eugène Payan, et qui ont été décidées par le conseil municipal l'an dernier vient d'être démontrée d'une façon éclatante. Ces améliorations qui ont coûté une dizaine de mille dollars seulement consistèrent dans le posage de pompes additionnelles mues par la gazoline. Les consommateurs d'eau se sont plaints au cours des dernières années d'ennuyeuses interruptions de service qui étaient causées par l'arrêt plus ou moins long du courant électrique. Comme nous n'avons pas à l'aqueduc de réservoir d'eau élevé chaque fois que l'électricité faisait défaut par suite de tempêtes ou d'autres accidents, le service d'eau était interrompu. Le président de l'aqueduc après avoir étudié la question en est venu à la conclusion qu'il serait de beaucoup moins dispendieux d'installer des pompes additionnelles mues par engins à gazoline que de construire une tour d'eau. L'installation de ces engins a été terminée il y a quelques mois à peine. Le jour de Pâques on a dû les mettre en service à deux reprises au cours de la journée et elles ont prouvé non seulement leur utilité mais aussi leur efficacité. Bien que le courant ait été interrompu pendant quelques heures le service d'eau ne l'a pas été et la pression a été facilement maintenue à son chiffre normal.

Le conseil municipal a encore à faire quelques améliorations mineures à son système de conduites, ce qui sera fait au cours de l'été, et ensuite le conseil s'adressera aux compagnies d'assurance pour obtenir une réduction générale des taux dans la cité de Saint-Hyacinthe.

Le conseil espère pouvoir faire baisser ces taux très sensiblement grâce aux améliorations qui ont été faites à l'aqueduc en ces dernières années.

LA NOUVELLE MANUFACTURE

Monsieur Otto Higel est venu mercredi de cette semaine, rencontrer le maire Bouchard au sujet de la nouvelle manufacture que sa compagnie projette de construire à Saint-Hyacinthe.

Ont aussi rencontré le maire et monsieur Higel, un des ingénieurs du C. N. R., monsieur Dansereau constructeur, et un des ingénieurs de cet entrepreneur.

Les plans de la voie d'évitement pour desservir le terrain de la nouvelle manufacture ont été terminés samedi dernier et les cinq personnes que nous avons mentionnées plus haut ont localisé cette voie d'évitement sur le terrain donné par les citoyens de Saint-Hyacinthe. Cette localisation a été faite dans le but de permettre à monsieur Dansereau de faire préparer les plans définitifs de la manufacture. Ces plans seront terminés dans quelques jours et des soumissions seront demandées dès qu'ils seront terminés, pour la construction rapide de la manufacture qui devra être prête à recevoir des machines le 1er juillet prochain.

Dès que les prix pour cette construction seront connus le bureau de direction de la compagnie Otto Higel décidera définitivement son déménagement de Toronto à Saint-Hyacinthe.

POUR LES ELEVES DE L'ACADEMIE GIROUARD.

Pour cette fois, il faut commencer par avouer que la recette de la semaine dernière n'a pas été forte:

\$32.87 seulement! De ce train-là, nous n'arriverons pas à \$1,000 pour la fin de l'année....

Cependant, il me semble que nous le pourrions. Il s'agirait d'atteindre un montant global de \$40, par semaine; ce n'est que 7 ou 8 piastres de plus et, à 16 classes, on peut facilement y arriver.

Voyons! que chacun promette d'apporter 5 sous de plus chaque semaine et nous l'aurons. Que ceux qui n'ont pas encore déposé à LA CAISSE DE L'EPARGNE DU SOU fassent un essai. Mieux vaut tard que jamais!

Et tout cela pour votre propre intérêt, élèves de l'Académie Girouard! Pensons-y et montrons-nous intelligents: rien à risquer et beaucoup à gagner!

A bientôt, j'espère, de meilleures nouvelles.

Le Directeur.

IL NOUS QUITTE

Monsieur Léopold Roy, depuis longtemps caissier à la banque Canadienne de Commerce de notre ville, nous quittera bientôt pour aller demeurer à Buffalo, N. Y.

Monsieur Anatole Dumouchel, actuellement à Berthier, remplacera M. Roy.

FOLKLORE !

Samedi après-midi, le 14 du courant, M. Charles Marchand, le populaire chanteur canadien-français, venait se faire entendre à l'Académie Girouard. Pendant plus d'une heure, l'artiste sut intéresser très vivement son jeune auditoire, composé des enfants de nos écoles. Il sut leur faire chanter aussi avec lui, d'une façon enlevante, certains de nos refrains bien connus.

M. L. Bédard accompagnait au piano et rendit aussi bon nombre de duos avec M. Marchand.

EN MISSION

Mardi de cette semaine, les trois premiers missionnaires de la province d'Arthabaska (Frères du Sacré-Coeur) étaient ici de passage en route pour Madagascar. Ce sont les RR. FF. Théophane, ex-provincial d'Arthabaska, Aldémar, qui était assistant-directeur à St-François-d'Assise de Québec, et Aimé qui dirigeait la classe des finissants à l'école du Sacré-Coeur de Sherbrooke.

A cette occasion, on leur fit diverses démonstrations au "Sacré-Coeur" et à l'Académie Girouard de cette ville. Disons, en passant, que le R. F. Théophane est originaire de St-Hyacinthe et un ancien élève de l'Académie Girouard. Le R. F. Aldémar est de Gentilly (Nicolet) et le R. F. Aimé, de Ste-Monique (Nicolet).

Les trois héros, après quelques jours passés dans leur famille et chez leurs amis de la province de Montréal, s'embarqueront à New-York, le 5 mai sur l'Homerie, de la White Star pour se rendre d'abord à Cherbourg. Après avoir visité leurs frères de France et avoir été prieur aux sanctuaires de Lisieux, Lourdes, etc. Ils se rendront à Renteria, Espagne, pour y recevoir les derniers avis de leur supérieur général. Puis, ils s'embarqueront à Marseille pour se rendre à Tananarive, capitale de Madagascar, où ils prendront la direction du collège-annexe du séminaire St-Joseph des Pères Jésuites.

RETRAITE REMISE

Aux dernières nouvelles, la retraite annoncée des membres de l'Avant-garde St-Thomas-d'Aquin de l'Académie Girouard, est contremandée. La villa La Broquerie, de Boucherville, qui accueillait chaque année les jeunes retraitants, ne pourra s'ouvrir avant un mois, par suite des dégâts causés par la récente inondation.

LE THÉ "SALADA"

Vert, Noir ou Mélangé, est toujours de provenance Indienne ou Ceylanoise. Le goût diffère selon la variété choisie; la qualité est invariablement supérieure. 75c. à \$1.05 la lb. En vente partout.

CHANGEMENTS D'HORAIRE

Canadien National

Un changement complet dans l'heure des trains, sur le réseau du Canadien National, prendra effet le dimanche 29 avril prochain.

Pour toutes autres informations, adressez-vous au chef de gare M. J. P. Lazure, ou à monsieur E. O. Picard, agent pour la ville de St-Hyacinthe.

Pacifique Canadien

Dimanche prochain, le 29 avril courant, un changement d'horaire prendra effet sur le réseau du Pacifique Canadien.

Pour toutes autres informations, adressez-vous à l'agent des billets, M. J. E. Morin, 23 1/2, rue Laframboise. 20-27a

REMERCIEMENTS

Monsieur Henri Lalumière et les membres de sa famille, remercient tout particulièrement les membres de La Société Philharmonique, ceux de la Compagnie des Zouaves; les employés de la Cie du Théâtre Corona; de la Good-year Cotton of Canada; de la United Shoe Machinery Corporation, de Montréal; M. le directeur, les Révérends Frères et les Elèves de l'Académie Girouard, pour les marques de sympathies qu'ils ont témoignées à l'occasion de la mort récente de Mme Henri Lalumière.

Ils remercient aussi sincèrement toutes les personnes qui, d'une manière ou d'une autre, leur ont témoigné de la sympathie par des offrandes de messes ou de fleurs, des bouquets spirituels, assistance aux funérailles, etc.

LE SPIRITISME

Mardi dernier, à la Salle paroissiale de Saint-Dominique, à Québec, le R. Père A. Bissonnette, O. P. du Couvent des Dominicains de notre ville, a donné une très intéressante et très instructive causerie sur le Spiritisme, en présence d'un auditoire nombreux et choisi. Le R. Père Martin, curé de Saint-Dominique, a fait un brillant éloge du savant conférencier et profita de l'occasion pour lui offrir ses plus sincères remerciements tant en son nom qu'au nom de ses paroissiens, pour la belle prédication qu'il a servie aux fidèles de Saint-Dominique, pendant le carême.

L'érudit conférencier a traité son sujet au point de vue philosophique. Après avoir retracé les origines du spiritisme et en avoir exposé les différentes manifestations, il conclut que jamais aucun phénomène spirite ne s'est produit quand un contrôle absolu a été exercé sur les faits et gestes des médiums.

RECITAL DE Mlle DAIGLE

Plus de quatre cents personnes ont assisté au récital de piano de Mlle Germaine Daigle, L.M.D.C. et de ses élèves, donné mardi soir de cette semaine au théâtre Corona.

Les figurantes au programme peuvent à juste titre être fières du succès remporté, car chacun des numéros fut rendu avec talent et les applaudissements nombreux, témoignèrent hautement l'appré-

ciation de l'auditoire. Toutes firent preuve de solides qualités et de l'excellente orientation de leurs facultés musicales.

La talentueuse artiste locale a présenté à son auditoire un très gracieux programme musical, admirablement interprété par ses jeunes élèves, et qui a fait les délices de tous ceux qui ont eu la bonne fortune de bénéficier de cette audition.

Nous nous devons d'offrir à Mlle Daigle et à ses élèves, nos félicitations les plus sincères et nous espérons que bientôt, nous aurons encore l'avantage d'assister à une si magnifique soirée musicale.

Nous publions ci-dessous le programme de ce récital:

DUO: "Les pêcheuses de Procida", de J. Raff, par Mlles Annonciade et Hélène Gaboury.

SOLOS: "The swing in the orchard", de L. W. Abbot, par Mlle Marie-J. Arpajou. "The Fairy's gift", de N. Tellier, par Mlle Jeanne Robida. "Merry Makers", de E. P. Atherton, par Mlle Gertrude Beauregard. "Mocking eyes", de B. R. Anthony, et "Zinga", de Théo Bonheur, par Mlle Yvette Chartier. "Menuet", de A. J. Schulhoff, et "With Song & jest", de I. V. Flager, par Mlle Thérèse Bienvenue.

TRIO: "Visions of Rest", de Th. Baker, par Mlles Hélène Gemme, Gisèle Foisy et M.-B. Archambault.

CHANT: "Les Roses", de Maurice Pesse, par Mlle Albertine Lambert.

SOLOS: "Longing for Home", par Mlle Gisèle Foisy. "Madrigal", de Th. Lack, et "Wil-o-the Wisp", de A. Jensen, par Mlle A. Gaboury. "Amongs the Cosaks", de M. Greenwald, et "Pierrot", de F. Thomé, par Mlle Blanche Archambault. "Sonatine", de H. Lichner, et "Sicilian Dance", de Alfred Quinn, par Mlle Hélène Gemme.

DUO: "Presto du Concerto en Sol Mineur", de Mendelssohn, par Mlles Léona Leblanc et Germaine Daigle.

CHANT: "En Avril", de G. Sibella, par le Dr J. A.-Ernest Daigle.

SOLOS: "Gavotte humoristique", de E. Shutt, par Mlle Léona Leblanc. "Six variations, 'Nel cor piu'", de L. Van Beethoven, et "Feu follet, caprice, de Durand de Grau, par Mlle Jeanne Daigle. "Marche Mignonne", de E. Poldini, et "Les Adieux", de J. L. Dussek, par Mlle Hélène Gaboury.



Double Traitement pour Un Enfant Enrhumé

Les enfants détestent être "druqués". Lorsqu'on les frictionne avec du Vicks, il soulage les rhumes de deux façons, sans "druquage".

(1) Ses vapeurs salutaires, dégagées par la chaleur du corps, sont inhalées tout droit dans les voies respiratoires; (2) Il soulage les douleurs comme le cataplasme d'antan.

VICKS
VAPORUB

30 avril

DUO: "Chanson de Magalie", de Chs. Gounod, par Mlle Albertine Lambert et Dr. J. A. E. Daigle.

SOLOS: "La Gaieté", de C. M. Weber; "Cradle Song", de Brahms-Grainger, et "Rondo Capriccioso", de Mendelssohn, par Mlle Germaine Daigle.

FINALE: O Canada.

JUGEMENT RENDU

Voici le texte du jugement rendu le 13 avril dernier par l'Honorable Arthur Trahan, J. C. S. dans la cause de Mlle C. Beauchemin vs C. A. Bishop.

"La Cour, après avoir entendu les parties en cette cause par leurs procureurs respectifs, avoir examiné la procédure et entendu la preuve;

ATTENDU que la demanderesse réclame du défendeur la somme de \$1999.00 parce que, le ou vers le 1er octobre 1926, le défendeur aurait pratiqué négligemment et imprudemment sur sa personne une opération qui a eu comme résultat de la rendre permanentement infirme et de la faire souffrir;

ATTENDU que le défendeur a répondu à cette action en alléguant que l'opération qu'il a faite sur la demanderesse, il l'a faite d'après la méthode scientifique connue sous le nom de Chiropratique; qu'il a obtenu, de l'Université qui enseigne cette science, un diplôme lui permettant de la pratiquer; que les traitements que plusieurs médecins ont fait subir à la demanderesse depuis un grand nombre d'années n'ont produit aucun résultat, de sorte que la demanderesse serait incurable; que les traitements qu'il a donnés à la demanderesse, il les lui a donnés de bonne foi et suivant les règles de son art; et il nie les autres faits allégués dans la déclaration;

ATTENDU que, par sa réponse, la demanderesse nie les faits mentionnés dans la défense;

ATTENDU qu'après l'enquête, la demanderesse a présenté une motion par laquelle elle demande d'amender sa déclaration en faisant coïncider les faits de la cause avec la preuve faite, en localisant dans la région sacro coccygienne à la base du sacrum à quelques lignes du point de jonction du sacrum et du coccyx, la fracture ou blessure dont il est question dans sa déclaration;

ATTENDU que la dite motion a été accordée Cour tenante;

CONSIDERANT que, le ou vers le 1er octobre 1926, le défendeur prétendant que le coccyx de la demanderesse était dévié par suite du déplacement des vertèbres ou segments du coccyx, a décidé de corriger, au moyen d'une opération sur la demanderesse, cette déviation du coccyx;

CONSIDERANT que, au cours de l'opération pratiquée par le défendeur sur la demanderesse et décriée par cette dernière, dans son témoignage, le défendeur a causé à la demanderesse une fracture, cassure ou lésion dans la région sacro-coccygienne, à la base du sacrum, à quelques lignes du point de jonction du sacrum et du coccyx;

CONSIDERANT que la preuve révèle, hors de tout doute, que cette fracture ou cassure a été infligée par le défendeur à la demanderesse à la date sus-mentionnée; en effet, la demanderesse n'avait jamais éprouvé aucune souffrance dans cette partie ou région de son corps, avant la dite date et avant la dite opération, tandis que, depuis, elle éprouve constamment des souffrances dans cette partie de son corps;

CONSIDERANT que cette cas-

sure, fracture ou lésion ainsi infligée ou faite par le défendeur à la demanderesse a fait endurer à cette dernière des souffrances atroces et lui a causé une infirmité permanente qui l'empêche absolument de vaquer à ses occupations ordinaires et l'oblige de rester presque constamment au lit;

CONSIDERANT que le défendeur a pratiqué la dite opération sur la demanderesse avec une brutalité révoltante, une impéritie grossière et une imprudence bien caractérisée, et qu'il doit être tenu responsable des conséquences de son imprudence coupable et de sa faute évidente;

CONSIDERANT que, vu les circonstances révélées par la preuve et la faiblesse de santé antérieure de la demanderesse, cette Cour est justifiable d'arbitrer les dommages à la somme de \$1000.;

CONSIDERANT que la demanderesse a prouvé les allégations essentielles de sa déclaration et que le défendeur n'a pas justifié les conclusions de son plaidoyer;

POUR CES MOTIFS: CONDAMNONS le défendeur à payer à la demanderesse la somme de \$1000.00, avec intérêt depuis l'assignation de la dite action et les dépens.

ETAT-CIVIL
Cathédrale

Naissance. — Avril 12: Armand-Fernand, fils de Rosario Bonnet et de Georgianna Dutremble. Parrain et marraine: Armand Jubinville et Rosa Blanchette.

Mariages. — Avril 16: Entre Henri Beaudry, de St-Dominique, fils de Joseph Beaudry et de Hélène Trudeau; avec Eva Gaucher, fille de François Gaucher et de Marie Cadorette. — Avril 17: Entre Armand Bergeron, fils de Eusebe Bergeron et de Emma Charbonneau; avec Hélène Séguin, fille de Louis Séguin et de Elzire Jacques. — Avril 18: Entre Georges Bistodeau, de Trois-Rivières, fils de Georges-Adolphe Bistodeau et de feu Marie Olivier; avec Marie Tétrault, fille de Napoléon Tétrault et de Sophronie Brodeur.

Sépulture. — Avril 14: Anna Yvon, fille de Victor Yvon et de feu Malvina Beaudry, décédée à l'Hôtel-Dieu à l'âge de 23 ans 9 mois et 23 jours.

AMICALE, 22e. BATAILLON
CANADIEN-FRANCAIS

En vue d'aider à la formation d'une AMICALE pour les anciens du glorieux 22e. tous les anciens qui ont fait partie du Régiment comme officiers, sous-officiers et hommes sont priés de communiquer immédiatement avec le secrétaire à l'adresse donnée afin que les renseignements d'organisation leur soient adressés.

Cap. G.E.A. Dupuis, M. C., La Citadelle, Québec.

20-27a-4-11-18-25m.

CONCERT DU 7 MAI

La population de Saint-Hyacinthe a sans doute hâte de voir arriver le jour du concert des élèves du Cours de Solfège car les billets s'enlèvent déjà rapidement. Le manège militaire devrait être rempli, cette année, si l'on en juge par l'empressement que l'on met à se procurer des sièges. L'an dernier un peu plus de mille personnes assistèrent au concert et selon les prévisions au-delà de quinze cents auditeurs rempliront la salle cette année. Il faut donc se procurer des billets dès aujourd'hui si personne ne veut

pas être déçu: les élèves des cours vendent les billets au prix de cinquante sous chacun.

PERSONNELS

—M. et Mme T. D. Bouchard, partiront pour Québec au commencement de la semaine afin d'assister au lancement d'un nouveau vapeur de la Canada Steamship Lines.

—Miles Alma Gouin, Isabelle Joyal, Cécile Lambert et Clémence Phaneuf, de Saint-David d'Yamaska, étaient en notre ville récemment.

—Mlle Marguerite McGuirek et sa soeur Jeanne, de Waterloo, sont venues passer la fête de Pâques en notre ville.

—Mlle Gabrielle Lafontaine, garde-malade à l'Unité Sanitaire de notre ville, est revenue mardi de cette semaine, après avoir passé une semaine auprès de son grand-père, gravement malade à l'Hôpital de Trois-Rivières.

—Monsieur Rolland Choquette du séminaire de notre ville, est allé en promenade chez son père, M. Abraham Choquette, à l'occasion de Pâques.

—Mme Hector Lajoie, de Canrobert, est venue en notre ville ces jours derniers.

—Miles Laure et Fleurette Harel, de notre ville, sont allées chez leur père M. P. Harel, de Wickham à l'occasion de Pâques.

—M. et Mme Romuald Girard et leurs enfants, ainsi que Mlle Ménard, tous de Waterloo, sont venus en notre ville le jour de Pâques.

—M. Clément Robitaille, député au fédéral pour le quartier de Maisonneuve, accompagné de son épouse était de passage en ville ces jours derniers, en visite chez ses cousines Mesdames Joseph Richer et Joseph Richard, de la rue Morrison.

—Monsieur A. Roy, employé comme caissier à la Banque Provinciale de notre ville, nous a quittés au commencement de la semaine pour aller travailler à la succursale de cette banque à Sherbrooke.

—M. et Mme Emile Gaudreau et M. J. Rémillard, tous de notre ville, étaient de passage chez M. P. Gaudreau, de Notre-Dame de Stanbridge, à l'occasion du jour de Pâques.

UNE RESOLUTION DE
CONDOLEANCES

A une assemblée spéciale des Marguilliers du banc de l'Oeuvre et Fabrique de la paroisse Notre-Dame du Rosaire, tenue le dimanche quinze avril 1928, il a été proposé et résolu à l'unanimité:

QUE les marguilliers du banc de l'Oeuvre et Fabrique de la paroisse Notre-Dame du Rosaire ont appris avec peine la mort de monsieur François Charron, frère de monsieur L.-Edouard Charron, marguillier du banc de la paroisse Notre-Dame;

QUE les marguilliers du banc désirent en cette occasion, offrir à leur confrère ainsi qu'aux membres de sa famille, l'expression de leur vive sympathie;

QUE copie de la présente résolution soit transmise à la famille ainsi qu'aux journaux de la cité de Saint-Hyacinthe.

J. B. Ravenelle,
Wilfrid Legros,
L. H. Gervais,
R.P. D.-A. Turcotte,
O.P.

L'EDUCATION DANS LA FAMILLE

C'est jeudi soir prochain, 26 avril courant, que monsieur le Chanoine Thellier de Poncheville, l'é-

minent prédicateur du carême à l'Eglise Notre-Dame de Montréal, donnera l'une de ses conférences qui laissent toujours tant d'impressions agréables à tous ceux qui ont l'avantage de l'entendre. Cet orateur éminent a choisi pour sujet: "L'éducation dans la famille", texte qu'il développera avec beaucoup de talent.

Nous ne doutons pas que notre population se fera un devoir d'y assister en grand nombre afin de prouver leur attachement au distingué conférencier qui nous fait l'honneur de visiter notre ville pour la première fois. Tout en vous instruisant par les paroles convaincantes du savant conférencier, vous aurez la satisfaction de passer une agréable soirée.

Cette conférence sera donnée dans les salles du Patronage, sous les auspices du conseil 960 des Chevaliers de Colomb de notre ville. Elle commencera à 8.15 hres précises.

Les billets sont en vente aux pharmacies Brodeur, Lanctôt et Gaucher au prix de cinquante sous chacun.

COUR SUPERIEURE

Le terme du mois de mai de la Cour Supérieure pour le district judiciaire de Saint-Hyacinthe, aura lieu du 14 au 18 mai prochain. Ce terme sera présidé par l'honorable Juge Désaulniers, de Montréal, et plusieurs causes intéressantes seront entendues.

PROCHAINE ASSEMBLEE

Sauf avis contraire, l'assemblée régulière du conseil municipal de notre ville aura lieu le 2 mai prochain dans les salles ordinaires des assemblées.

POUR ENTENDRE UNE REQUETE

L'Honorable Juge Paul Martineau, de Montréal, sera en notre ville samedi 21 courant, pour entendre une requête présentée par la demanderesse dans la cause de Lussier vs Gagnon. Par cette requête la demanderesse désire obtenir que son mari lui paye une pension alimentaire.

ACQUISITION D'UNE PROPRIETE

Monsieur V. J. Mongeau, vient de faire l'acquisition de la propriété de monsieur Arthur Bernier située à l'angle des rues Girouard et Concorde. Monsieur Mongeau prendra possession de cette propriété vers le 1er de mai et en fera sa résidence privée et son bureau d'affaires.

AU RADIO DIMANCHE

Le poste municipal C. K. S. H. de notre ville émettra dimanche après-midi le 22 avril courant, un magnifique programme musical. Ce concert est donné par la maison P. Demers & Fils, 615, rue Notre-Dame Ouest, Montréal, distributeurs de la Burgess Battery Company et dont le représentant en notre ville est Monsieur Jean Jeannotte. Ce concert commencera à 4½ hres pour se terminer vers 6 hres et le programme suivant sera exécuté par l'orchestre "Gay-Parce", sous la direction de Monsieur Dumas.

1o MARCHE: "Bachelor Girls", de J. C. Zamecnik, par l'orchestre.

2o VALSE: "Diane", de E. Lew Pollock, par l'orchestre.

3o CHANT: "Le Cor", de Flégier, par M. Paul Bertrand, basse, directeur de la chorale St-Arsène de Montréal; accompagnement au piano par Mlle E. Martel.

4o SOLO DE VIOLON: "Flo-

wers of Italia", de Agostino, par M. Alexandre Desrosiers, viola de la Symphonie Brossard; accompagnement au piano par Mlle E. Martel.

5 MORCEAUX POPULAIRES: "Dolores", "Are you Lonesome to-night" et "Did you mean it", par l'orchestre.

6o CHANTS: "Sélection de l'Opéra "Sapho", de Charles Gounod, et "Les deux serenades", de Léon Cavallo, par M. A. Guenette. Tenor et accompagnement au piano par M. A. Allard.

7o MORCEAUX POPULAIRES: "Blue Heaven", "Dew, Dew Days", et "If I can have you", par MM. Paul Sangoussé, Paul Bertrand, et Jean Villeneuve, Ukelee.

8o SOLO DE PIANO: "Si j'étais Roi", par M. A. Allard, pianiste.

9o "Les deux Grenadiers", par M. Paul Bertrand, basse; accompagnement au piano, par M. A. Allard.

10o MORCEAUX POPULAIRES: "You don't Like It", et "Miss Annabelle Lee", par l'orchestre "Gay-Parce".

O Canada!

Toutes les personnes qui enverront des commentaires sur ce programme musical à l'adresse: MM. P. Demers & Fils, 615, rue Notre-Dame Ouest, Montréal, recevront par le retour du courrier, une magnifique carte-index de tous les postes émetteurs du Canada et des Etats-Unis.

FEUX DE LA SEMAINE

Vendredi 13 avril, à 11½ hres a.m.: Chez monsieur Henri Saint-Jacques, 93, rue Héloïse.

Samedi 14 avril, à 11.40 hres a.m.: Chez monsieur Omer Comeau, 6, rue Sainte-Cécile.

Dimanche 15 avril, à 1 hre p.m.: Chez monsieur F. Chartier, rue Bourdages.

Après plus d'une heure d'un travail ardu, nos pompiers réussirent à maîtriser les flammes. Les dommages furent assez considérables. Monsieur Chartier est âgé de 75 ans et il dut être transporté immédiatement à l'Hôpital Saint-Charles, souffrant de graves brûlures à la figure et aux mains qu'il s'était infligées en cherchant à éteindre ce commencement d'incendie. Monsieur Chartier est Zouave pontifical de Pie IX et Chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand. On nous informe qu'il est actuellement en voie de guérison complète.

Dimanche 15 avril, à 1.15 hre p.m.: Chez monsieur Harry Bernard, 3 rue Sainte-Anne.

Dimanche 15 avril, 9.30 hres p.m.: Fausse alarme à la boîte 24, rue Dessaulles.

Lundi 16 avril, à 1.20 hre p.m.: Chez monsieur Ulric Allard, 47, rue Notre-Dame.

Lundi 16 avril, à 2.10 hres p.m.: Les pompiers sont appelés pour combattre un commencement de feu de prairie au coin de la rue Notre-Dame et Ste-Catherine.

Mardi 17 avril, à 7 3-4 hres a.m.: Chez monsieur David Bélanger, 77 rue Saint-Joseph.

CONFERENCE AU THEATRE
CORONA.

Nous désirons attirer l'attention du public de notre ville sur la conférence qui sera donnée par Monsieur J. M. Portugais, ingénieur-technicien de la Compagnie Canada Cement, à la salle du théâtre Corona, lundi le 30 avril prochain à 8.15 hres du soir sur l'utilité du béton dans la confection de routes.

Cette conférence est donnée sous les auspices du Club Automobile de St-Hyacinthe et elle se-

Ross
éprouva la
surprise de
sa vie

Il venait de demander à Longue Distance de lui donner un numéro à New-York, et se préparait à dicter quelques lettres en attendant que la communication soit établie. Il allait décrocher le récepteur quand la téléphoniste lui dit: "Demeurez au téléphone, s.v.p."

"Certainement elle ne doit pas s'attendre à ce que je garde la ligne une demi-heure!" dit-il à sa sténographe.

"Une demi-heure? ce ne sera probablement pas plus de deux minutes. Le nouveau service à Longue Distance est très rapide."

Afin d'augmenter les facilités, nous avons installé plusieurs nouveaux circuits à Longue Distance. Presque tous seront en fonction ce printemps. Voici quelques-unes des additions les plus importantes.

Montréal-Toronto— 5 nouveaux circuits 13 en tout
Montréal-Ottawa— 2 nouveaux circuits 15 en tout
Ottawa-Toronto— 1 nouveau circuit 6 en tout
Toronto-London— 2 nouveaux circuits 10 en tout
Toronto-Windsor— 1 nouveau circuit 4 en tout
London-Détroit— 1 nouveau circuit 4 en tout



ra illustrée de projections. Il y aura de plus des pellicules sur la fabrication du ciment et la confection des routes en béton, ainsi qu'une comédie pour terminer.

Cette conférence étant d'un intérêt général, nous espérons que des milliers d'hommes d'affaires se rendront au théâtre Corona, le lundi 30 avril prochain.

DANS BOURG JOLI

Messieurs Paquet & Godbout viennent d'acheter de monsieur Joseph Audet, anciennement de La Présentation et résidant actuellement à Montréal, un terrain que ce monsieur avait acheté il y a quelques années du Crédit Maskoutain. Ce terrain est situé à l'angle sud des rues Laframboise et Morrison et MM. Paquet & Godbout y construiront une maison en briques de quatre logements.

MM. Paquet & Godbout ont payé ce terrain \$1,200. Cette vente démontre l'accroissement considérable de valeur qu'ont pris les terrains depuis quelques années dans Bourg Joli puisque ce lot vient d'être vendu pour plus que le double du montant qu'avait payé le premier acquéreur de la Compagnie Le Crédit Maskoutain. Cet accroissement de valeur est dû au fait que les logements sont très recherchés dans Bourg Joli et que le prix des loyers y est aussi élevé que dans la meilleure partie résidentielle de la ville.

AU THEATRE CORONA

DEMAIN SOIR

Samedi 21 avril courant, notre population aura la bonne fortune d'entendre la troupe Rollin-Nohcor dans un grand mélodrame en quatre actes, intitulé: "Sur la tombe de sa mère". Cette pièce remporta le plus grand succès lorsqu'elle fut jouée à Montréal il y a déjà quelques années. Nul doute que ceux qui sont avides de belles pièces, se rendront en foule au théâtre Corona demain soir.

Le plan est exposé à la pharmacie Brodeur où les billets sont en vente.



COLONNES AGRICOLES

LA BONNE SEMENCE

(Notes des fermes expérimentales)

Il serait bien inutile d'insister auprès des bons cultivateurs sur les avantages de la bonne semence, et pourtant, malgré toutes les démonstrations que l'on a faites et toute l'encre que l'on a versée sur ce sujet, il y a encore des cultivateurs qui sèment de la semence commune, pauvre, bon marché et qui comptent rentrer de bonnes récoltes.

Par bonne semence, on entend de la semence propre, bien nourrie, bien triée, saine, ne contenant pas de mauvaises herbes et appartenant à une variété parfaitement éprouvée et allant bien au district où elle doit être semée. La semence bien nourrie et bien triée sort également de la machine; elle se distribue d'une façon uniforme et l'on a une récolte d'une bonne densité. Les graines bien nourries contiennent une provision plus abondante de nourriture et les plantes qui en sortent ont une meilleure chance de bien prendre racine à partir des débuts mêmes de la végétation.

Toute la semence semée sur un champ devrait bien germer et produire des plantes fortes et vigoureuses, et c'est bien ce qui arrive lorsqu'on emploie de la bonne semence. La bonne germination donne une récolte vigoureuse, qui tient les mauvaises herbes en échec et couvre le sol avantageusement. Ces plantes à pousse vigoureuse sont mieux nourries et peuvent mieux résister aux ravages de la sécheresse, de la rouille et des conditions défavorables de température.

Du reste, la différence de prix entre la bonne et la mauvaise semence n'est pas bien considérable et le surcroît de rendement que l'on obtient dédommage amplement du surcroît de frais. Il y a bien des agences qui encouragent l'emploi de la bonne semence; les fermes expérimentales du Ministère fédéral de l'Agriculture ont joué un rôle actif dans ce travail. On a créé des établissements de nettoyage et de classement de semence à différentes fermes et stations, et ces établissements ont toutes les machines nécessaires. Ils nettoient et trient la semence à bas prix par boisseau et devraient encourager l'établissement d'installations semblables, dans les districts voisins, ce qui permettrait d'avoir une provision abondante de bonne semence.

J. G. C. Fraser,
Service des céréales,
Ferme expérimentale centrale.

L'ENSILAGE

(Notes des fermes expérimentales)

Depuis quatre ou cinq ans, les mélanges de grain généralement composés d'avoine, pois et vesces, remplacent graduellement le blé d'Inde d'ensilage dans les parties les plus fraîches de l'Est du Canada. Ce mélange présente beaucoup d'avantages sous certains rapports. En général, il s'accommodent mieux des singularités du sol et du climat de l'Est du Canada que le blé d'Inde et donne, par conséquent, une récolte plus sûre. Il exige également moins de soins pendant la période de végétation que le blé d'Inde ou les tournesols et convient fort bien pour semer avec de la graine de graminées fourragères ou de trèfles. Au point de vue de la production, les mélanges de grain dépassent généralement le blé d'Inde ; nous avons constaté, à la station expérimentale fédérale de Lennoxville, Qué., que ces mélanges, tout en étant relativement faibles sur la base du poids vert, sont relativement riches en matière sèche ou en substances ayant une réelle valeur alimentaire et produisent un peu plus de fourrage par acre. De même, en raison des dégâts causés par la pyrale européenne du maïs au Canada et aux Etats-Unis, la semence des bonnes variétés de blé d'Inde est très rare et il est tout probable qu'une bonne partie de cette semence offerte dans le commerce ce printemps sera de pauvre qualité appartenant à des variétés qui ne conviennent pas. Les cultivateurs établis dans les parties les plus fraîches de la province de Québec feront donc bien de songer à semer des mélanges de grain pour l'ensilage au lieu du blé d'Inde de ce printemps. Disons, cependant, que partout où le blé d'Inde pousse bien, il donne un rendement plus élevé que les mélanges de grain.

Nous avons étudié à Lennoxville, en ces trois dernières années, la question de savoir quelles variétés doivent entrer dans un mélange de grain cultivé en vue de produire de l'ensilage. Les résultats de cette expérience ne sont pas complets; ils ont fait voir jusqu'ici que l'on obtient de meilleurs résultats en semant deux boisseaux d'une avoine élevée, à paille raide, comme la Pluie d'Or (Gold Rain) et un boisseau de pois à forte végétation, comme l'O.A.C. 181, par acre. La vesce généralement employée dans ce mélange n'a pas donné d'aussi bons résultats qu'une quantité égale de pois. Sa valeur est douteuse, étant donné le prix de la semence. Pour tous autres renseignements sur les mélanges à grain pour l'ensilage, s'adresser à la station expérimentale fédérale, Lennoxville, Qué.

F. S. Browne,
Station expérimentale fédérale,
Lennoxville, Qué.

LES USTENSILES LAITIERS

(Notes des fermes expérimentales)

De toutes les sources de contamination auxquelles le lait est exposé, les ustensiles laitiers sont assurément l'une des pires. Ce sont eux qui fournissent une grosse proportion des bactéries que l'on trouve dans le lait. On doit donc apporter le plus grand soin à la stérilisation des bidons, des chaudières et des autres contenants si l'on tient à obtenir un lait qui contienne aussi peu de bactéries que possible. Il faut prendre les mesures nécessaires pour détruire le plus possible des bactéries qui restent si l'on veut que le lait se conserve bien.

La vapeur sous pression est l'agent de stérilisation le plus satisfaisant que l'on connaisse, mais il est bien rare que l'on ait de la vapeur sur la ferme. En son absence, une quantité suffisante d'eau bouillante donne de bons résultats. On ébouillante les chaudières, les passoires, après les avoir lavées, en versant une chopine d'eau bouillante sur tout l'intérieur de la surface. Quant aux bidons, le meilleur moyen de les traiter est d'y verser une pinte d'eau bouillante; on remet le couvercle en place et on roule le bidon sur le plancher pour ébouillanter tout l'intérieur. Comme la température baisse de 50 degrés pendant cette opération, il faut remettre de l'eau bouillante dans chaque ustensile à stériliser, sans quoi on ne peut espérer obtenir de bons résultats.

Dans certains districts, on se sert de solutions de chlore qui permettent de réaliser une économie de temps et de combustible. Ces solutions, employées intelligemment, stérilisent tout aussi bien que l'eau bouillante, sinon mieux. On rince soigneusement les bidons et les chaudières avec une solution de chlore, ou on les plonge pendant une minute dans une cuve contenant la solution. L'une ou l'autre méthode sont satisfaisantes, pourvu que les ustensiles soient bien lavés et que la solution de chlore soit de la force normale. Pour plus amples renseignements sur ce point, s'adresser au Service de la Bactériologie, Ferme Expérimentale Centrale, Ottawa.

Une fois stérilisés, les ustensiles devraient être retournés l'ouverture en bas sur une claie d'égoûttement pour sécher, à moins que l'on ne s'en serve immédiatement. Une claie en plein air, au soleil, est ce qui vaut le mieux, sauf pendant les temps froids. Exposés à une libre circulation de l'air, les ustensiles séchent rapidement; la multiplication des quelques bactéries qui survivent est enrayée et l'on évite ainsi un nouveau développement des bactéries dans l'humidité qui recouvre l'intérieur des ustensiles et qui ferait perdre tous les avantages de la stérilisation.

C. K. Johns,
Service de Bactériologie,
Ferme expérimentale centrale,
Ottawa, Ont.

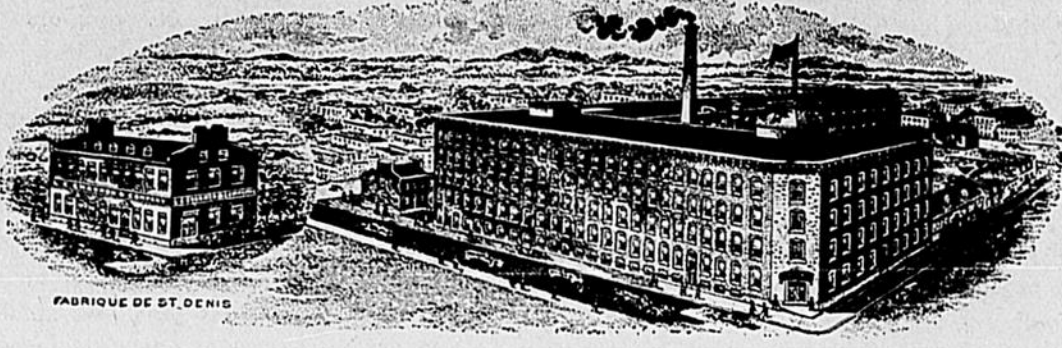
QUELQUES PENSEES

Les larmes d'ici-bas ne sont qu'une rosée.
Dont un matin au plus, la terre est arrosée.

... A. de Musset.
Quelques fois la douleur n'est pas loin de la joie.

... Ducis.
Tu fais l'homme, ô douleur, oui l'homme tout entier.
Comme le creuset l'or...
Lamartine.

ETABLIE EN 1912



FABRIQUE DE ST-DENIS

FABRIQUE DE ST-HYACINTHE

DEMANDEZ A VOTRE FOURNISSEUR NOS COMPLETS ET PARDESSUS

POUR HOMMES ET GARÇONS

MODES NOUVELLES — QUALITE SUPERIEURE — PRIX POPULAIRES

IFEC

NOTRE MARQUE DE COMMERCE est une garantie de

LONGUE DUREE
ELEGANCE
CONFORT

L. E. CHARRON & COMPAGNIE

FABRICANTS DE VETEMENTS

ST-HYACINTHE, Que.



SERVICE DE PNEUS

FIRE STONE et DUNLOP,

Réparations Faites avec Soin.

GAZOLINE, HUILE, CHAINES.

Pneus de bicyclette 28 x 1 1/2 : \$1.25 et \$1.50 — cord : \$2.25
Chambre à Air : .75 — épaisse : \$1.25

ALP. GREGOIRE

Coin Concorde et Cascades, Tél. 392 J. ST-HYACINTHE, P.Q.

CHEVROLET ECONOMIE PAR TONNE-MILLE



Pourquoi vous avez besoin de ce Camion CHEVROLET

Le coût par tonne-mille le plus bas au monde (c'est-à-dire le coût le plus bas pour transporter une tonne sur une distance d'un mille, ou l'équivalent) est la raison principale pourquoi ceux qui font usage de camions, peu importe leur industrie ou leur commerce, choisissent de préférence le Camion d'une Tonne Chevrolet. A cette économie des plus appréciables, viennent s'ajouter la vitesse, l'efficacité, la force, la robustesse, une performance jamais offerte par aucun autre véhicule commercial à bas prix, une perfection de dessin incroyable dans un camion à si bas prix.

Que vous ayez besoin d'un camion pour livraison rapide dans les villes, ou pour transport continu de charges d'une tonne, par toutes sortes de routes... vous trouverez votre affaire dans le Châssis de Camion d'une Tonne Chevrolet, avec le type de carrosserie qui convient au genre de transport auquel vous le destinez.

Le mode de paiement différé G.M.A.C., propre à la General Motors, est la méthode la plus économique et la plus commode par laquelle vous puissiez acheter votre Chevrolet à termes. C.I.A. 4-2007

Châssis de Camion d'une Tonne \$635 Châssis Commercial \$470

Carrosserie et cabine en supplément
Routière de Livraison, \$625 Routière Express, \$650
Tous les prix à l'Usine, Oshawa—Taxes du Gouvernement en plus.

CHEVROLET
GUYON & BRODEUR

145 St-Antoine

St-Hyacinthe

PRODUIT DE LA GENERAL MOTORS OF CANADA, LIMITED

"LE CLAIRON"

Journal Hebdomadaire publié à St-Hyacinthe tous les vendredis au N° 173 rue Girouard, par L'imprimerie Yamaska

ABONNEMENT

A St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année... \$2.50
Ailleurs au Canada... 1.00
3 cents le numéro.

En vente chez MM. St-Jean & Frères et H. Barré, marchands de journaux.

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

Changement complet d'horaire MONTREAL-TORONTO

Service de trains quittant Montréal à 10 hres a.m., 7 hres 30 a.m. et 11 hres a.m. tous les jours, aussi à midi trente, sauf le dimanche, et 10 hres p.m. sauf le samedi.

Voitures de première classe et wagons-salons aux trains du jour; voitures de première et wagons-lits aux trains de nuit.

MONTREAL - DETROIT - CHICAGO

Service de trains quittant Montréal à 10 hres a.m. et 11 hres p.m., tous les jours et midi et trente, sauf le dimanche.

Voitures de première classe et wagons-lits directs pour Chicago et voitures de première ainsi que wagons-salons pour Détroit, au train de 10 hres a.m. Voitures de première et wagons-lits directs pour Chicago aux trains de midi et trente et de 11 hres p.m., pour Buffalo, Détroit et Chicago.

MONTREAL NORTH BAY WINNIPEG SASKATOON EDMONTON VANCOUVER

Le "Continental Limited" train tout d'acier, quitte Montréal à 10 hres 15 tous les soirs, pour Ottawa, North Bay, Cochrane, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton et Vancouver.

Ce train comporte, entre Montréal et Vancouver, des wagons-lits modèles et touristes ainsi que wagon-observatoire à compartiments, muni d'un radio et d'une bibliothèque.

Pour plus amples renseignements, réserves de places, etc., s'adresser à E.-O. Picard, 35 rue Laframboise, Tel. Bell 354; ou à J.P. Lazure chef de gare.

PACIFIQUE CANADIEN

ACHETEZ

VOS

BILLETS

CHEZ

J. E. MORIN

Agent — Téléphone 70

23 1/2 Rue Laframboise
P. S. — Privilège de voyager par Canadien National jusqu'à Montréal et prendre le Pacifique Canadien ensuite.

Sur demande M. Morin accompagnera les passagers à Montréal et s'occupera des transferts, etc.

La Corporation d'Obligations Ltée

OBLIGATIONS
— ET —
ASSURANCES

120 rue St-Jacques Tél. Main 8476
suite 311

MONTREAL

Caston Nolin, gérant du dépt. d'obligations
J. E. Buckett, gérant du dépt. d'assurances

INFORMATIONS GENERALES

AVANTAGES OFFERTS AUX COLONS PAR LE C. P. R.

Un nouveau projet, destiné à induire les colons récemment amenés au pays par le Pacifique Canadien, à s'établir sur les terres vacantes de la Compagnie, dans les provinces des Prairies, à s'y fixer en permanence par la suite et acquérir une ferme plus tôt qu'il ne leur serait autrement possible de le faire, a été récemment annoncé par le Département de Colonisation du Pacifique Canadien. En d'autres termes, cette innovation permet aux fermiers de diverses nationalités, amenés au Canada par la Compagnie, de prendre possession, après une année d'expérience, des terres sur lesquelles ils se seront établis et de les exploiter pour leur propre compte pendant quatre ans, sans bourse délier.

"La compagnie réalise que les garçons de ferme qu'elle a amenés au pays pour s'y établir définitivement, sont naturellement désireux d'exploiter une ferme à leur propre compte et d'y faire venir leurs familles et nous avons, je crois, résolu ce problème," a déclaré récemment M. J. N. H. Macalister, assistant-commissaire au Département de la Colonisation du Pacifique Canadien en expliquant son projet. "Après mûre considération, nous avons décidé d'aider les colons à réaliser ce désir si légitime, sans avoir à attendre le laps de temps requis pour acquérir un petit pécule, destiné au paiement initial de la ferme."

M. Macalister ajouta que le Pacifique Canadien disposait de nombreuses terres, prêtes à la mise en culture, en Alberta et en Saskatchewan, mais qu'aucun versement monétaire ne serait exigé avant l'expiration des quatre années. La seule obligation assumée par le nouveau propriétaire sera de payer les taxes provinciales annuelles, tout en exploitant et cultivant sa terre.

"Nous sommes convaincus que l'immigrant retirera de nombreux avantages de cette nouvelle politique," ajouta M. Macalister. "Non seulement l'agence de colonisation pourra faire venir l'immigrant, lui tracer son itinéraire, par mer et par terre, mais l'encouragera dans sa nouvelle entreprise, en lui faisant entrevoir la possibilité future d'y amener sa famille. Les terres, ainsi offertes, sont situées dans des régions déjà ouvertes à la colonisation et les nouveaux fermiers auront toute latitude de travailler durant l'hiver à l'amélioration de leurs terres."

"LES AFFAIRES"

Nous avons reçu la livraison d'avril du magazine "Les Affaires". Cette nouvelle livraison renferme, comme les précédentes, des études importantes sur des sujets qui intéressent à haut degré tous les hommes d'affaires.

Nous signalons entre autre "L'exemple d'une bonne vendeuse" par Louis Angé, professeur à l'Ecole Supérieure de Commerce de Paris, collaborateur régulier de la revue.

Cette revue est indispensable à tous ceux qui sont dans les affaires à quelque titre que ce soit, du plus humble commis au patron le plus averti. Un seul numéro peut valoir en idées nouvelles, en conseils, en suggestions, le centuple du prix d'abonnement. \$2.00 par année, 20 sous le numéro. 552-554, Première Avenue, Québec.

UN DAIM CAPTURE EN PLEINE RUE

Au cours d'une promenade rue Broughton deux messieurs ont capturé un daim qui s'en venait

lation des services de métal en feuilles et de l'émail.

C'est là la deuxième importante construction entreprise par la Chrysler Corporation depuis quelques mois. En décembre dernier, M. Mansfield déclarait que la compagnie dépenserait \$300,000 pour la construction de 2 étages de 400 pieds x 100 pieds à l'usine actuelle. Avec l'usine actuelle, ces deux étages étant maintenant presque terminés, on disposait de deux étages de 700 pieds x 100 pieds. Le rez-de-chaussée mesurant 700 pieds est maintenant consacré au service de l'assemblage. Les ouvriers travaillent activement à donner au plancher la dernière couche de béton au deuxième étage et, à la fin de la semaine prochaine, cet étage servira aux différents services de production.

Les agrandissements annoncés au mois de décembre comportaient aussi la construction d'un immeuble en acier mesurant 180 pieds par 70 pieds ainsi que des plateformes de chargement mesurant 400 pieds de longueur. La construction est terminée et ces bâtisses sont maintenant employées.

La Chrysler Corporation, en plus de sa fabrique à Tecumseh Road, exploite une usine de carrosseries à Ford City. Toutes les carrosseries pour répondre à la demande canadienne sont fabriquées là au besoin. Les deux usines emploient actuellement près de 1,000 hommes. La production quotidienne se chiffre à environ 135 autos.

Quand on pourra utiliser les différentes bâtisses en construction on s'attend à ce que la production monte jusqu'à ce qu'elle atteigne 200 autos par jour, déclarait M. Mansfield. Au fur et à mesure que la production augmentera on augmentera le personnel en conséquence.

Le nouvel étage dont on annonce la construction sera en brique, béton et acier.

UN ANIMAL EXTRAORDINAIRE

Grand'Mère. — Une vache appartenant à M. Gustave Duchesne, de St-Timothé, Co. Champlain a donné le jour à un animal extraordinaire ces jours-ci. Le veau qui a vécu deux heures, a la tête moitié veau et moitié chien. Il a des oreilles de chiens, une queue de chiens et des pattes de veau. Son poil est moitié l'un et moitié l'autre et sa couleur est celle d'un gris jaune comme celle d'un chien danois.

M. Duchesne a l'intention de faire don de cet animal extraordinaire à un musée quelconque comme curiosité.

NEUF FRAISES

Bruxelles. — Le 17 février aux Halles de Bruxelles, on a vendu les premières fraises du pays. Il y en avait neuf. Quelqu'un les a payées 180 francs, ce qui fait 20 francs le fruit et met le kilo de fraises à 1000 francs.

Le charbon est cher et pour chauffer les serres, il faut beaucoup de combustible. C'est ce qui explique que les gourmands paient si cher ces fraises. Mais les clients ne sont pas des Belges. Les neuf fruits délicatement posés dans des caisses sont partis pour l'Allemagne en avion.

—En Afrique on compte 1 prêtre pour 400 catholiques et 92,000 païens.

—En Océanie 1 prêtre pour 300 catholiques et 110,000 païens.

—Au Japon 1 prêtre pour 880 catholiques et 220,000 païens.

Pendant la saison pluvieuse



Entre la saison froide et les premiers jours chauds,—il y a une époque indécise et dangereuse.—Les jours sont pluvieux et les nuits froides.—La grippe et le rhume vous guettent... Protégez-vous à la bonne vieille mode en prenant, au bon moment, un verre de la plus saine des boissons fortes, le

Gin Canadien Melchers Croix d'or

Fabriqués à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifiés quatre fois et vieillis en entrepôt pendant des années.



TROIS GRANDEURS DE FLACONS:

Gros: - 40 onces \$3.65

Moyens: 26 onces 2.55

Petits: - 10 onces 1.10

MELCHERS DISTILLERY CO., LIMITED

MONTREAL

CHEVROLET

Nous vendons de bons AUTOS USAGÉS

parce que nous vendons de bons Autos Neufs

COMME le Chevrolet de 1928 est le meilleur auto que nous ayons jamais offert au public, il s'ensuit que nous avons dû accepter, en échange, les meilleurs Autos Usagés que nous ayons encore eus sur nos planchers. La valeur exceptionnelle du nouveau Chevrolet a fait que nous avons reçu un grand nombre d'autos usagés qui, en des circonstances ordinaires, n'auraient pas été échangés avant plusieurs années. Les gens désireux d'acheter des autos usagés bénéficient de cette situation, non pas seulement en obtenant de meilleurs véhicules, mais aussi en les obtenant à des prix plus avantageux.

Vous pouvez acheter chez nous en toute confiance. Notre réputation de distributeur des voitures Chevrolet est une garantie de satisfaction assurée pour ceux à qui nous vendons des autos usagés. Venez voir les valeurs exceptionnelles que nous offrons présentement.

CU-428-27

GUYON & BRODEUR

---DISTRIBUTEURS---

110 rue St-Antoine,

St-Hyacinthe, Qué.

BONS AUTOS USAGÉS

MAGASIN DE HAUTES NOUVEAUTES

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Etoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles Sacoques, etc., il faut visiter le magasin BERGERON & SICOTTE.

Un immense assortiment d'Indiennes, Ducks, Mousselines, Organdis des couleurs les plus nouvelles; aussi Cotonnades de toute sortes.

TAPIS ET PRELARDS.

Notre département de Tapis et de Prelards est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout-laine de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelards jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis lavables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE
ST-HYACINTHE



Tout flatteur, quel qu'il soit, est toujours un animal, traître et odieux.

Bossuet.

Les flatteurs, les fourbes, les calomnieux ne délient leur langue que pour le mensonge et l'intérêt.

La Bruyère.

LE BANQUET DE L'INFATIGABLE

Suite de la page 1

il croit se rappeler le couplet suivant de la chanson qu'il lui avait composée lors de son élection au poste présidentiel de l'Union Canadienne des Raquetteurs :

"Vla notre ami Médée décoré président."

"C'est un fier, gai luron, toujours de coeur content."

"Si l'Union Canadienne a fait un coup pendable,"

"Elle a su prendre du moins la crème d'L'Infatigable." App.

M. Leblanc croit que lorsqu'il parle de la crème de l'Infatigable, il est certain que la teneur requise dépasse le pourcentage exigé des analystes experts. Il salue l'infatigable président du club l'Infatigable, les invités et le club. Il démontre que la Presse a fait son devoir pour les sports et que comme le club de St-Hyacinthe elle restera infatigable dans son support pour la raquette, notre sport national que tous se doivent d'encourager.

Il appartenait au sympathique président du club l'Infatigable, M. Didace Rodier, de clore la série des discours en remerciant tous ceux qui avaient contribué au succès de la fête, sans oublier personne. Il s'explique le succès du club l'Infatigable grâce au support effectif des principaux citoyens de la ville, spécialement du Maire, des échevins et autres. Il loue la bonne volonté des membres et officiers du club. Il invite l'assistance au banquet de Minuit, l'an prochain. App.

Les discours terminés, M. Adjudant Bourgeois, chef de police de St-Hyacinthe, est invité à tirer le billet gagnant pour un voyage aux Mille-Iles. Le No. 974 sort de la boîte et le nom du favori de Dame fortune, M. Albert Burque du Grand Hôtel, est acclamé.

Un magnifique portrait agrandi du club l'Infatigable, oeuvre de choix d'un artiste local très estimé, M. H. Desnoyers, est mis aux enchères par S. H. le Maire Bouchard dont le travail soutenu rapporte la jolie somme de \$79.75. Le portrait est adjugé à M. Amédée Lacroix qui l'offre gracieusement à M. Evangéliste Hogue, vice-président de l'Union Canadienne des Raquetteurs. Celui-ci est ému jusqu'aux larmes et ses paroles tremblotantes prouvent que le langage humain n'a pas de mots assez grands pour exprimer la joie suprême d'un coeur reconnaissant et M. Hogue obligé de constater avec le poète :

"Que les chants les plus beaux,

"Ce sont les purs sanglots."

Gardons-nous, cependant, au plus fort de l'émotion, d'oublier une mention spéciale pour l'orchestre de l'Infatigable composé de MM. Raoul Bouchard, pianiste, Emile Bouchard, cornettiste, Wilfrid Déry, violoniste, Laurent Robillard, tromboniste, et Hervé Aumaïs, batterie de tambours.

Parmi les convives on remarquait à la table d'honneur : MM. T. D. Bouchard, Didace Rodier, Amédée Lacroix, Evangéliste Hogue, Adhémar Tremblay, J. Mare Blouin, Honoré Robert, tambour-major du club l'Infatigable, Joseph L'Archevêque, échevin, Joseph Godbout, échevin, Louis Blanchard, directeur du club l'Infatigable, Adjudant Bourgeois, Lionel Leblanc, Joseph Berthiaume, vice-président du club, J. A. N. Brodeur, trésorier du club, Victor Gervais, membre-bienfaiteur du club.

Nous avons pu noter aussi MM. H. Fontaine, R. Normandin, H. Guillemain, R. Lamontagne, H. Malo, O. Poitras, S. Boucher, Dr. W. Desmarais, R. Bélanger, C. Vermeche, C. Y. Vermeche, A. Bérard, F. Paquet, ce dernier de Québec, J. Beauchamp, R. Chartier, E. Daigneault, J. Beauregard, O. Bienvenue, E. St-Onge, R. Picard, V. Caouette, D. Jacob, H. Desnoyers, L. Dénomme, D. Provencal, R. Tanguay, S. Sansoucy, G. Turcotte, C. Fortin, A. E. Hot-

Un message d'un Vieil ami



Je dirige maintenant mon magasin comme un magasin indépendant VICTORIA Votre épicer

L'épicerie indépendante de votre quartier—dont la marchandise et les bons services vous plaisent si fort—a quelque chose d'intéressant à vous apprendre.

Il vous annonce que son épicerie est maintenant un des Magasins Indépendants Victoria—une organisation actuellement formée par les principales épiceries indépendantes montréalaises.

Il continue d'être le propriétaire de son magasin et de le gérer—il est toujours un de vos prospères concitoyens. L'argent que vous dépensez chez lui reste dans votre localité et l'enrichit—il paye toujours ses impôts et contribue aux bonnes oeuvres du quartier—mais...

Il est maintenant assisté par les puissantes ressources des Magasins Indépendants Victoria, dont les méthodes coopératives d'achat lui permettent de vous vendre les mêmes denrées à de nouveaux prix minima et de doubler l'excellence des services qu'il vous rend. Notez l'attrayant traitement vert et rouge, de sa devanture. C'est chez lui que vous trouverez un personnel empressé et les prix les plus raisonnables que l'on ait jamais demandés pour une marchandise de qualité supérieure. Faites vos achats aux Magasins Indépendants Victoria!

IL Y AURA SOUS PEU UN MAGASIN INDÉPENDANT VICTORIA DANS VOS ENVIRONS

Votre Epicier
MAINTENANT ALLIÉ AVEC LES

MAGASINS Indépendants VICTORIA

Cet emblème est votre garantie de qualité, de service et de valeur.



Tous les magasins Victoria vendent les produits renommés Victoria.

Coopération de la Maison LAPORTE, MARTIN, LIMITEE

te, A. Mongeau, G. Robert, ce dernier de Montréal, A. Beaulieu, A. Buteau, J. Houle, L. Lalonde, R. D'Anjou, E. Bouchard, H. Aumaïs, G. Lafontaine, G. Labrecque, A. Beaudoin, R. Guillet, R. Brouillé, R. Bouchard, M. D'Anjou, A. Loiselle, A. Bérard, W. Déry, J. Charpentier, O. Fournier, J. Desmarais, H. St-Germain, N.

Piché, L. Choquette, R. Lamontagne, A. Pinsonneault, L. St-Jean, E. Lebrun, M. Bourgeois, B. Breton, G. Viger, F. Gagnon, V. Santoir, J. Surprenant, S. Davignon, J. E. Messier, J. Jacques, J. E. Normand, N. Loiselle, D. Brouillé, A. Lord, A. Choquette, A. Campbell, Dr O. Desmarais, T. Laprade, L. Bernier, A. Fontaine, J.

Normand, W. Aumaïs, E. Sylvestre, R. Flibotte, J. Lecourt, A. Frappier, V. Chartier, A. Millette, J. Tétreault, F. Avare, H. Bergeron, H. Campbell, L. Robillard, P. Gadbois, E. Scott, V. Lapierre, L. Lajoie, A. Schartz, R. Gaudet, J. Vincent, E. Scott, O. Beauchamp, J. Gladu, D. Vandal, A.

Cartes d'Adresses

Tél. 655

S. CAOUETTE

Entrepreneur - Maçon

Spécialité :
PLATRIER ET BRIQUETIER.
Brique et Rock-Wall à VENDRE
Ouvrage garanti à prix modérés.
38 rue Concorde - St-Hyacinthe.

Téléphone Bell 680

LOUIS BERNARD

Entrepreneur Général
MACON, PLATRIER et BRIQUETEUR
A l'entreprise ou à la journée.
Spécialité : Corniches et Ornaments
d'Eglises. Travail au Stucco. — Ouvrage Garanti.
130, rue Laframboise St-Hyacinthe

MACHINE A SABLER

M'étant procuré une machine à sabler les planchers, j'invite cordialement les personnes qui auraient des travaux de ce genre à faire exécuter de me les confier, assurément d'avance, une entière satisfaction.

E. A. GENDRON, 244 Cascades.

PEINTURAGE ET VERNISSAGE

D'AUTOS ET DE VOITURES, Etc.
Je fais aussi la Peinture au DUCO
Travail de première classe à des prix défiant toute compétition.
Ouvrage garanti.
ARTHUR LEMIEUX
Tél. No 444w. 21 Rue Crevier.
Laprovidence.

Province de Québec,
District de Saint-Hyacinthe,
No. 695 A.

COUR SUPERIEURE

Dame Rose-Emma Forand, épouse de Archibald Martel, entrepreneur peintre, des cité et district de Saint-Hyacinthe, demanderesse, — vs — Le dit Archibald Martel, défendeur.
Une action en séparation de biens a été instituée le 19 mars 1928.
Saint-Hyacinthe, le 19 mars 1928.
Le procureur de la demanderesse,
VICTOR CHABOT.

Province of Quebec,
District of St. Hyacinthe,
No. 695 A.

SUPERIOR COURT

Dame Rose-Emma Forand, wife of Archibald Martel, contractor-painter, of City and District of St. Hyacinthe, Plaintiff, — vs, — The said Archibald Martel, Defendant.
An action in separation as to property has been instituted this 19th of March 1928.
St. Hyacinthe, this 19th of March 1928.

Attorney for Plaintiff,
VICTOR CHABOT.

24-31m—7-14-21a

AVIS

Avis est donné par les présentes que la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Commerce contre l'Incendie, constituée par la loi 7, Geo. V, Chapitre 90, ayant son siège social en la cité de St-Hyacinthe, district de St-Hyacinthe, a obtenu de l'Honorable Ministre des finances du Canada, une licence portant le No 1559 en date du 27 mars 1928, l'autorisant à commencer ses opérations d'assurance contre l'incendie dans la Province de Québec et de les poursuivre conformément à la loi des assurances.
Donné à St-Hyacinthe ce 5ième jour d'avril 1928.

T. A. ST-GERMAIN,
Agent-Général.

6-13-20-27avril

Canada,
Province de Québec,
District de St-Hyacinthe,
No. 697A

COUR SUPERIEURE

L'Honorable Séverin Létourneau, juge de la Cour du Banc du Roi, de la Province de Québec, de la cité de Westmount, Louis Emery Beaulieu, avocat, Conseil du Roi, de la cité d'Outremont; Gustave Marin, juge des Sessions de la Paix, de la cité de Montréal; Paul Mercier, avocat, Conseil du Roi, de la cité de Montréal, tous quatre du district de Montréal, ayant pratiqué ensemble leur profession d'avocats sous la raison sociale de "LE-TOURNEAU, BEAULIEU, MARIN & MERCIER", Demandeurs,
vs
JOSEPH REMILLARD, autrefois de Mariville, district de St-Hyacinthe, maintenant de lieux inconnus, Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans le mois.
St-Hyacinthe, 5 avril, 1928.

A. DELAGE, P. C. S.

13-20a

MODISTE AMERICAINE

Confection de robes et manteaux. Ouvrage garanti, satisfaction assurée. Réparations de robes et manteaux achetées tout faits.
Mme CLEMENT BROUILLETTE,
181 Cascades St-Hyacinthe.

Senécal, L. Lord et plusieurs autres.

Signé : Lionel Leblanc,
Chroniqueur de l'Infatigable, Inc.

Cartes Professionnelles

TEL. 336

DOCTEUR

L.-P. COUTURE

SPECIALISTE

Maladies des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE
191 rue Girouard, ST-HYACINTHE
Qué.

26f. 1927

DR J.H. RAINVILLE

Médecin-Vétérinaire

Inspecteur du gouvernement provincial du comté de St-Hyacinthe pour l'épreuve gratuite à la tuberculine.
27 rue Mondor ST-HYACINTHE.

Petites Annonces

A Vendre ou à Louer
UNE BATISSE en brique solide de 5 étages et soubassement, de 32 x 60 pieds, située dans le centre de la ville. Convenable pour manufacture, commerce de gros, réfrigérateur, etc. Élévateur électrique, chauffage à l'eau chaude, etc. A vendre ou à louer en tout ou en partie. S'adresser au bureau du Clairon.
jno

A VENDRE

Poêle électrique "Westinghouse" à quatre ronds. Tout neuf. Vendra à sacrifice. S'adresser à 241 Cascades, Ville.
j.n.o.

PROPRIETE A VENDRE

Comprenant 4 magasins; 6 logements, situés sur la rue St-François. Place du marché.
S'adresser à 41 rue Ste-Anne, Ville.
jno

AVEZ-VOUS BESOIN DE LOGEMENTS ? — Ne louez pas sans avoir consulté la liste de mes logements. J'ai de très beaux logis à partir de \$11.00 à \$35.00. Quelques-uns de ces logements sont chauffés par le propriétaire ou par le locataire et cela comme vous le préférez. Veuillez passer à mon bureau et je vous remettrai liste des logements que j'ai en mains. J'ai aussi des maisons avec grands jardins, avec écuries et garages. En somme, j'ai certainement le logis dont vous avez besoin.
Eugène BENOIT, 90 Ste-Anne, St-Hyacinthe, Qué.
jno

A LOUER

Au numéro 320 Girouard.
Un logis de 9 pièces, tout à fait moderne. L'un des plus beaux sites de la ville. S'adresser au "Clairon".

A VENDRE

Magnifique maison de 2 logements, avec jardin, garage, écurie, poulailler, à 22 rue St-Michel village La Providence. S'adresser à 22 rue St-Michel village La Providence.

ON DEMANDE

Des Opérateurs et des Opératrices d'expérience pour la confection d'habits ; s'adresser entre 8 et 9 hrs a. m.
L. E. CHARRON & Cie,
St-Hyacinthe, P.Q.

A LOUER

2 Magasins au coin des rues Cascades et Concorde. La façade d'un de ces magasins donne sur la rue Cascades. Grandeur 14 x 35, bien fini, belle grande cave, à raison de \$25.00 par mois. La façade de l'autre magasin donne sur la rue Concorde. Grandeur 13 x 30 également bien fini avec grande cave, à raison de \$13.00 par mois.

Pour tous renseignements s'adresser à EUG. BENOIT, 90 Ste-Anne, St-Hyacinthe.
jno

ON DEMANDE

Des Vendeurs de Laveuses Electriques. S'adresser à Casier Postal 576. If

VENTE PAR LE SHERIF

Province de Québec. District de Saint-Hyacinthe, No. 631a. C. S.
EXILMA DESLAURIERS, Demanderesse; contre OVILA MESSIER, Défendeur.

Une terre située sur le 2me rang, en la paroisse de St-Charles, étant le lot No. 203 du cadastre de cette paroisse, avec bâtisses. Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse de ST-CHARLES, le PREMIER jour de MAI prochain (1928), à 10½ hrs a. m.

Saint-Hyacinthe, 14 Avril 1928.

Jos L. CORMIER, Sherif.

SHERIFF'S SALE

Province of Quebec. District of St-Hyacinthe, No. 631a. S. C.
EXILMA DESLAURIERS, Plaintiff; against OVILA MESSIER, Defendant.

A land situate in the parish of St-Charles, on the second range, being lot number 203 on the official cadastre of said parish, with buildings.

To be sold at the parochial church door of ST. CHARLES, on the FIRST day of MAY next (1928), at HALF past TEN o'clock in the forenoon.
St. Hyacinthe, April 14th 1928.
Jos. L. CORMIER, Sheriff.